

DOSSIER AFRIQUE DU SUD :
interview d'un dirigeant syndical
IRAN : interview
d'un trotskyste iranien
HORLOGERIE :
l'heureux échec d'une manif

N° 196-25 novembre 1978
HUITIEME ANNEE

Fr. 2.-

la brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IV^{ème} Internationale

LES GROTTES: VISITE GUIDÉE...

La Ligue marxiste révolutionnaire condamne l'opération coup de poing par laquelle les autorités ont délogé quinze habitants des Grottes, vendredi 17 novembre à Genève. Ces "occupants", que Raisin (maire de Genève) traite de "délinquants de bas étage", étaient contraints depuis de longs mois à verser leurs loyers sur un compte bloqué, la Ville refusant de leur octroyer un bail. A l'heure où les demandes de logement non satisfaites se comptent par milliers (octobre : 5 283), cette politique montre bien quels sont, des intérêts des propriétaires ou de ceux des locataires, ceux que défend l'Etat. Au projet de négociation élaboré par les habitants répondent à l'aube cent cinquante policiers anti-émeutes...

La Ligue marxiste révolutionnaire apporte son plein soutien aux habitants des Grottes et exige la libération immédiate de ceux d'entre eux qui ont été enfermés à Champ-Dollon. Face à une telle violence, à un tel déploiement policier, il est urgent que l'ensemble de la gauche politique et syndicale soutienne activement les "occupants", les habitants du quartier des Grottes, en participant massivement mardi 21 à la manifestation appelée par l'APAG (Association populaire aux Grottes). (Elle a réuni 2 000 personnes.)



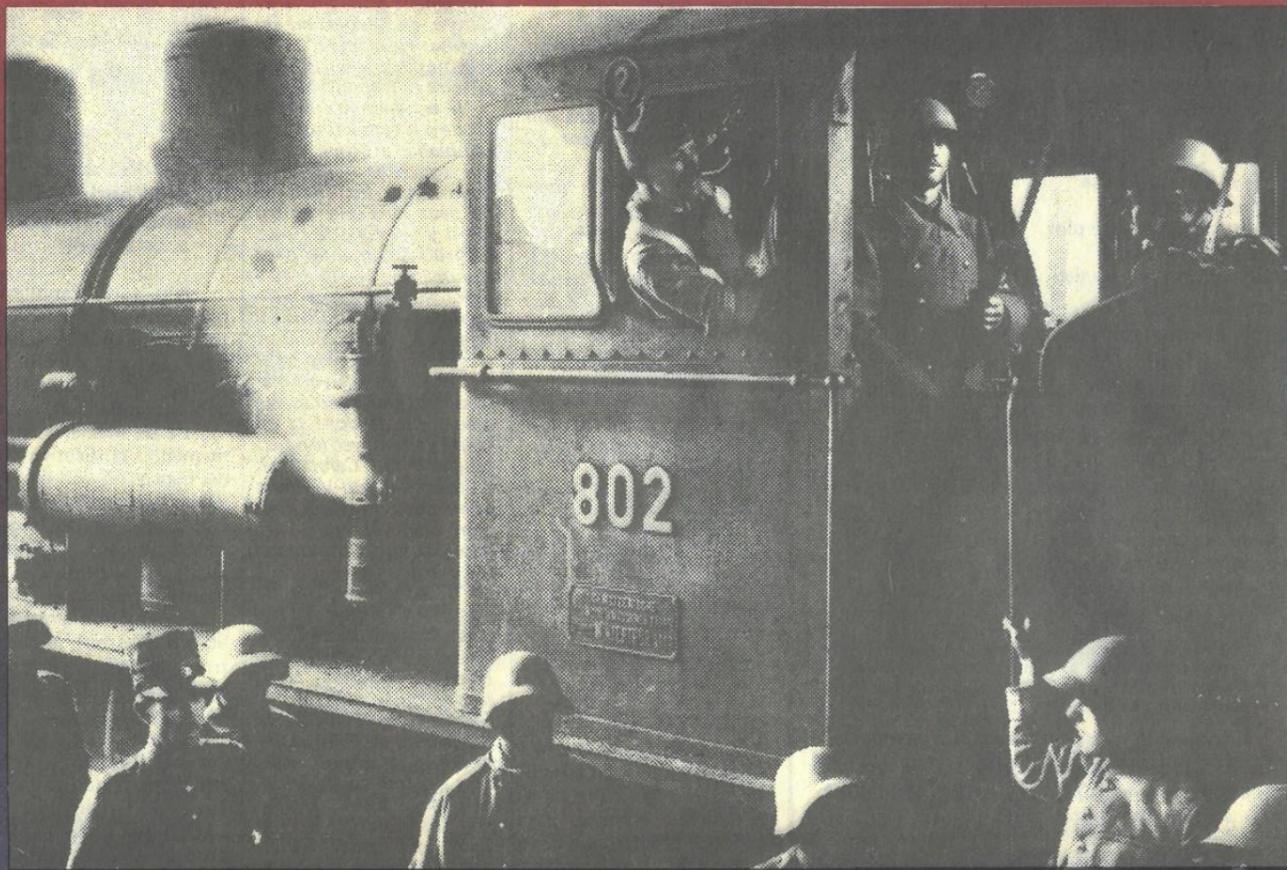
La Ligue marxiste révolutionnaire, enfin, dénonce la politique inadmissible de MM. Ketterer et Dafflon dans le rôle direct qu'ils ont joué lors de la mise en place de cette opération. A la veille du vote sur la PFS, ce type de manoeuvre montre clairement ce que serait le rôle de corps de police spéciaux.



Manifestation horlogère. p. 4-5



5'000 à Gösgen le 12 novembre. . p.8



En 1918, l'armée. En 1978, la PFS...



photos Interfoto

Sommaire

Edito : PFS
 le cours du Furgler en baisse 3
 Genève : large unité contre la PFS 3

SOCIAL
Horlogerie (manifestation à Berne)
 un échec au-delà de tout espoir 4-5
 Une formation professionnelle pour qui ? 4
 Oui au congé parental, mais payé ! Arguments 4
 Crise horlogère — nationalisations 5
 Congrès contre la répression à Zurich 10

ANTINUCLEAIRE
 une semaine particulière 8
 vers une manifestation internationale 8

INTERNATIONAL
DOSSIER AFRIQUE DU SUD 6-7-8
 interview de Drake Koka 6-8
 vers de nouvelles explosions 7
Pays de l'Est (URSS) : Klebanov 9
Brésil : la base sociale de la dictature s'use 9
Grande Bretagne : l'austérité ne passe plus 10
IRAN : interview d'un trotskyste iranien 12

Histoire :
 Il y a 60 ans, la grève générale 10-11

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

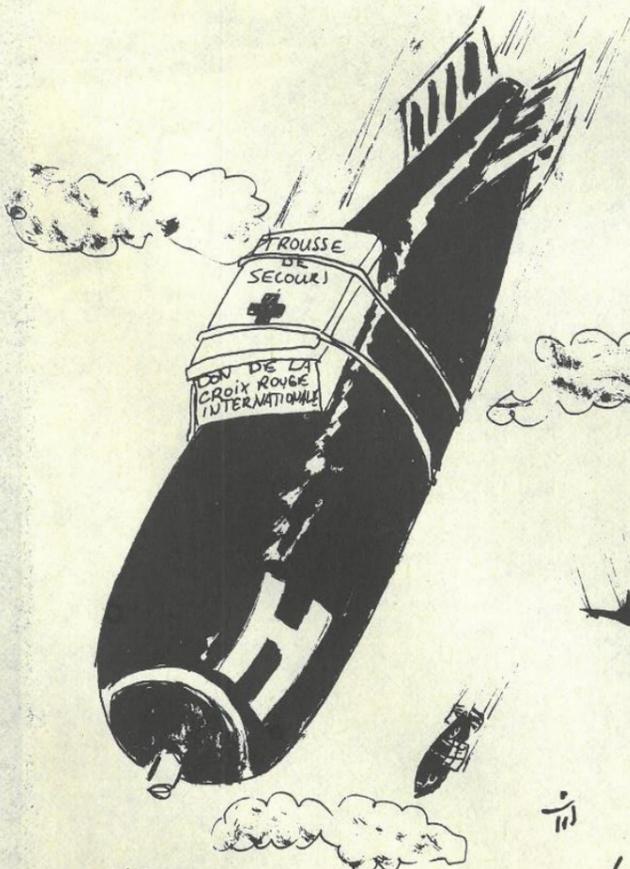
6 mois, enveloppe ouverte :	fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte :	fr. 45.-
une année, enveloppe fermée :	fr. 55.-
une année, étranger (Europe) :	fr. 80.-
Outre-mer :	prendre contact avec nous
abonnement de soutien :	fr. 100.-

Lausanne. (préciser le type d'abonnement).
 Pour toute correspondance : Case postale
 1000 Lausanne 17 CCP 10-25669
 Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

LEGENDES DE LA COUVERTURE :

en haut : durant la grève générale de 1918, l'armée intervient dans les chemins de fer comme briseuse de grève.
 en bas : exercice policier "anti-terroriste" en avril 1978. Une étrange ressemblance...

LA PAROLE AUX DESSINS !



L'ENTRAIDE INTERNATIONALE !
 la brèche du 25. 11. 78, page 2

Antinucléaires lausannois

... d'une lettre signée CASAK qu'une de ses membres nous a prié d'insérer et qui est la version que donne ce comité de la scission survenue en son sein le 14 septembre dernier (voir brèche no 192, 30. 9. 78., p. 9).
 Cette lettre est en réalité un article paru dans le no 3 de "Légitime Défense"; nous y renvoyons donc le lecteur qui sera sans doute surpris...

En effet, cette version ne souffle mot sur le fait que c'est bien l'ex-minorité du CASAK dans son entier, concrètement 10 personnes scandalisées par cette exclusion (prétexte à une scission), qui s'est retirée du CASAK. Rien non plus sur la création du CLAN (Comité lausannois anti-nucléaire) datant du 22 septembre et qui était connue du CASAK !

Tout commentaire sur la valeur de la version du CASAK est donc superflu.

Notons pour finir que le CLAN, aujourd'hui, a très largement dépassé — en nombre de militant(e)s et en organisations y participant — l'ex-minorité d'hier : nous encourageons tous les antinucléaires lausannois à le rejoindre. Son adresse : CLAN, case postale 74, 1000 Lausanne 6 Ouchy, CCP 10-216 53, Lausanne. (NB : l'ex-minorité a d'ailleurs composé, sur ces événements, un dossier où figure notamment l'article de "Légitime Défense".)

J. R.

Vietnam : quelle protestation ?

Les articles de Pierre Rousset (dont nous avons publié quelques extraits dans le no 195) ont suscité diverses réponses dans "Rouge".
 "Ne pas crier avec les loups !", ne pas applau-

dir à la diatribe de Pliouchtch, ne pas mêler sa voix aux voix anticomunistes qui crient haro sur le Vietnam ou le Cambodge à propos de la défense des droits de l'homme, tels sont les conseils que donnent les camarades Pierre Rousset et A. B. dans "Rouge" du 24 octobre 1978. (...)

Quant à la défense des droits de l'homme au Vietnam que nous proposent les camarades Pierre Rousset et A. B., dans ces courts articles : "N'acquiescer aucun débat sur les voies de transition au socialisme", "ne couvrir aucun crime (si crime il y a)", "débattre le plus clairement possible sur la nature de l'évolution du régime vietnamien". En somme discuter entre gens sérieux et responsables.

Il est heureux que la Ligue n'ait pas adopté une semblable attitude en ce qui concerne l'URSS ou la Pologne. En 1978 on ne peut plus dire "si crime il y a". Cela fait plus de trois ans que les pays d'Indochine ont acquis leur indépendance. En même temps qu'ils jetaient à bas l'ancienne structure féodo-capitaliste, les PC au pouvoir établissaient des régimes bureaucratiques dont la tonalité variait avec le pays : sanglante au Cambodge, policière au Sud-Vietnam et au Laos, le Nord-Vietnam étant habitué à un paternalisme démagogique particulier.

"Nous savons que "le Vietnam d'aujourd'hui n'est ni le Chili de Pinochet ni l'URSS de Staline (Pierre Rousset). Nous savons aussi qu'à la différence de l'URSS de Brejnev ou de la Tchécoslovaquie de Husak, existent des milliers de criminels de l'ancien régime ou des nostalgiques de Thieu qui luttent les armes à la main contre le nouveau régime et qui doivent être réprimés par la force. Mais ceci ne peut pas servir de couverture à l'absence de démocratie ouvrière et à la répression policière.

On ne peut plus ignorer les milliers et milliers de témoignages de réfugiés (qu'il faut bien sûr écouter de façon critique) pour ne pas parler de ce que l'on sait du type de "démocratie socialiste" qui fonctionne

au Sud-Vietnam ou au Cambodge. La lecture des publications de ces pays est à cet égard édifiante. Face à cette situation, les révolutionnaires ne peuvent se contenter de discuter entre eux pour tenter de se faire une opinion. Refuser de protester parce que la droite proteste est pour le moins curieux pour des trotskystes dont le passé leur a appris que ce genre d'arguments leur a toujours été opposé par les défenseurs de Staline.

Le problème est d'organiser une protestation militante qui ne laisse aucun doute sur les motivations et le camp dans lequel se placent les protestataires. Nikita et Sandor

L'UBS l'avoue : aide à l'horlogerie = moins de postes de travail !

Dans son "Panorama conjoncturel" no 4 d'octobre 78, l'Union de Banques Suisses conclut à propos de la situation conjoncturelle dans l'horlogerie de manière extrêmement significative par ces lignes :

"Dans les domaines de l'électronique et de la micro-mécanique, comme aussi dans celui de la montre mécanique (part à la production globale : 90 o/o environ), l'industrie horlogère s'attache actuellement à améliorer, voire à assainir les structures de production. Cela nécessite de gros investissements, qui doivent être amortis sur une période assez brève, vu les progrès rapides faits en matière de technologie". L'UBS ne parle pas de l'aide de l'Etat à l'industrie horlogère. Mais on peut comprendre sa fonction : alors que les banques sont réticentes — vu les faibles perspectives de profit — à fournir les gros crédits dont l'horlogerie paraît avoir besoin pour assurer sa rationalisation rapide, c'est l'Etat qui assurera en grande partie ces "gros

investissements qui doivent être amortis sur une période assez brève" et qui devront servir à l'introduction de ce "progrès technologique" qui se traduira par la suppression de dizaines de milliers d'emplois ! Dans sa presse spécialisée, la bourgeoisie ne se gêne pas pour dire tout haut ce que dans les parlements elle passe élégamment sous silence...

Quand le PdT tente de remonter sa pendule...

Le PdT cherche mille explications à l'échec de la manifestation : "Ce n'est pas après 40 ans de paix du travail, du premier coup que l'on peut mobiliser les travailleurs"... "La conscience de classe n'est jamais spontanée"... "L'attitude démobilisatrice de la FTMH"... Comment le PdT explique-t-il alors que ce sont les sections les plus combattives de la FTMH, celles de Genève, du Locle, de La Chaux-de-Fonds, qui ont refusé nettement de participer, que le 11 novembre à Berne ce ne sont pas les travailleurs les plus combattifs, organisés au Manifeste 77, militants des commissions ouvrières qui se sont déplacés ? F. Blaser dans la V.O. du 18. 11. 78 est obligé de reconnaître qu'"il est des ressentiments compréhensibles à l'égard du patronat et compte tenu de cet élément il eut mieux valu que la manifestation soit mise sur pied par les représentants des communes concernées". Cela aurait certainement, du point de vue du PdT, permis de brouiller encore mieux les cartes. Parce que les institutions d'Etat que sont les municipalités font plus "illusion" chez les travailleurs quant à leur "neutralité" ! Et F. Blaser aurait, cette fois encore, la "chance" de monter sur le podium ! Ne parti-

cipe-t-il pas à la gestion de la commune du Locle depuis des années, toujours au nom de la théorie de la "neutralité" de l'Etat ?

Winckler : les banques fort clémentes pour le patron écroulé et relâché...

Il y a maintenant plus de 3 mois que les travailleurs de Winckler luttent pour la satisfaction de leurs revendications. Dans l'état actuel des choses, c'est toujours la faillite de l'ensemble des sociétés qui constitue la principale clé d'une solution favorable. Cela leur permettrait de récupérer une partie des salaires impayés et donnerait plus de chance à un rachat de l'usine. Or, les banques, qui sont les mieux en mesure de mettre Winim en faillite (rappelons que c'est cette société qui possède le plus d'actifs) n'ont pas été très pressées jusqu'ici. Aussi longtemps qu'elles pouvaient espérer se faire rembourser leurs dettes, elles ont accordé des délais à Kuentz (le directeur), montrant par là qu'elles se fichaient pas mal des travailleurs. Mais aujourd'hui qu'elle ne peut plus espérer grand'chose, la Banque d'Etat va probablement faire les démarches provoquant la faillite.

De son côté, l'Etat, malgré ses belles déclarations, n'a rien fait pour un dénouement rapide et favorable aux travailleurs. Les semaines se sont ainsi écoulées, causant des pertes financières chez les travailleurs et diminuant les chances d'une reprise de l'usine.

A l'heure où ce journal sort de presse, il est probable que la faillite aura enfin été prononcée. Mais même si cela devait conduire à un rachat de Winckler, ni le maintien de l'emploi ni la réembauche aux mêmes conditions ne sont garantis. Seuls la poursuite de la mobilisation des travailleurs et l'élargissement du soutien peuvent permettre de satisfaire les revendications des travailleurs de Winckler. corr. Fribourg



Suillot a suivi pour vous l'émission "Tell Quel" du mardi 21 à la TV romande...

PFS: le cours du Furgler en baisse

Plus approche la votation des 2/3 décembre, plus les partisans des CRS à la mode suisse tempèrent, corrigent, modèrent leurs arguments. Ils étaient une écrasante majorité, au Parlement national en mars, à voter la PFS. Ils ont tourné leur veste, en Suisse romande du moins, où on ne trouve plus guère de ces parlementaires "sérieux et responsables" prêts à affronter un débat contradictoire... ! Seul M. Gilbert Duboule, ex-conseiller d'Etat genevois (qui avait été mis en cause dans l'affaire de Plan-les-Ouates), trouve encore utile d'essayer de convaincre, "non la gauche mais les fédéralistes" comme il le dit lui-même, par une campagne d'alarme contre les dangers du terrorisme.

Rappelons-leur donc ce qu'ils disaient avant la campagne. "La question d'une entraide policière ne se pose pas principalement à propos des actuels attentats terroristes, enlèvements et autres formes de criminalité. Pour cela les corps de police cantonaux sont aujourd'hui bien équipés et instruits. Dans ce domaine, l'entraide policière, pour autant qu'elle soit nécessaire, ne pose pas de questions politiques. Une telle entraide est requise avant tout quand il s'agit de maintenir l'ordre public lors de démonstrations ou de manifestations de masse illégales. Ces cas sont souvent explosifs politiquement." (Neue Zürcher Zeitung, 6. 1. 76). Aujourd'hui, un M. Duboule s'acharne à dire le contraire : il ne s'agit que de protéger les aéroports et les ambassades, car pour le reste, le gouvernement est assez responsable et intelligent pour ne pas réprimer des manifestations légitimes ! Ce n'est pas vrai.

de "maintien de l'ordre" ! Les partisans du "fédéralisme" applaudissent aussitôt des deux mains ! Le Parti Socialiste, le Parti du Travail, les syndicats hésitent entre la condamnation des "excès" policiers et la défense de la "légalité" bourgeoise.

Ce qu'a au contraire révélé toute la campagne contre la PFS, c'est qu'il ne peut y avoir en la matière place pour des "demi-mesures". La campagne claire du Comité national contre la PFS, qui, à aucun moment, n'a voulu faire croire qu'une police serait "meilleure" qu'une autre, ou "suffisante", qui a montré, exemples à l'appui, que la véritable fonction de toute police est la répression du mouvement ouvrier et de toute opposition sociale ou politique — cette campagne-là a été la plus efficace car elle a semé largement le doute sur les interventions policières. Même la conservatrice "Nouvelle Revue de Lausanne" a dû l'admettre... Et jamais les révélations sur le projet "Gazel" n'auraient eu l'influence qu'elles ont eue si ce fond de méfiance, suscité par les interventions de Moutier et Gösgen, amplifié par l'explication du Comité national, n'avait pas existé. Dans tout le faux débat entre "compétences locales ou nationales", "répression du terrorisme seulement ou des manifestations", une autre voix s'est fait entendre, déjouant cette manoeuvre et rappelant que toute police crée en fait l'arbitraire puisque, dans cette société, elle finit toujours par défendre "l'ordre intérieur" de la propriété, du droit d'une minorité à commander aux hommes et aux machines. A tel point qu'aujourd'hui, des sections, des parties du PSS hésitent sur la position prise, débattent



Que ce soit une Municipalité, un canton ou la Confédération qui commande, les intérêts que sert la police sont les mêmes... (l'intervention aux Grottes)

D'abord, parce que M. Furgler, sommé de rendre public son projet à la suite de l'affaire "Gazel", continue de garder le silence. Il sait bien pourquoi : une PFS restreinte, limitée dans sa capacité d'action par les compétences cantonales n'est pas son affaire. Il l'a prévue pour ces cas "explosifs politiquement" que mentionnait la NZZ, lorsque les troupes de police cantonales risquent de ne pas défendre avec assez de fermeté la "légalité" des profits et des centrales nucléaires. "Avec la PFS, l'ordre aurait été respecté à Kaiseraugst, l'occupation n'aurait pas pu avoir lieu" disait le rapporteur G. Genoud devant le Conseil des Etats.

Ensuite, parce que la police cantonale genevoise vient de donner une nouvelle démonstration de ce rôle de la PFS. Au petit matin du 17 novembre, 150 policiers armés ont évacué de force 13 personnes et 2 enfants occupant depuis des mois une maison vide du quartier des Grottes. Occupation "illégal" ? Ce terrain appartient à la Ville, a été acheté par nos impôts, et la Ville laisse dépérir ce quartier depuis des années, retarde les rénovations alors que plus de 5 000 demandes de logement insatisfaites étaient recensées en octobre ! Et qu'ont fait les policiers ? Après l'évacuation, ils ont cassé les vitres, les lavabos, les sanitaires ! Une police de casseurs !!

A croire que le gouvernement genevois — qui sait la large opposition à la PFS dans ce canton — voulait donner un gage de ses capacités en matière

(comme à St-Gall) d'entrer dans le comité national, y entrent même (Aarau) ou se distancent de la centrale (Genève).

C'est là le plus important pour préparer l'après 3 décembre. Au Congrès du parti radical de St-Gall (29/30 octobre 77), le Conseiller national Rudolf Friedrich voyait des terroristes partout, selon le vieil amalgame : "Des groupements oeuvrent parmi les antinucléaires et les objecteurs de conscience; ils postulent l'abaissement de l'âge de l'AVS (!, réd.). Ils réclament des classes d'école moins chargées et moins de routes, se taillant ainsi des succès populaires. Ils essaient par là de désamorcer les instruments dont nous avons précisément besoin contre l'extrémisme politique. Pour ce faire, ils salissent la protection de l'Etat en la qualifiant de répressive (...) Ils propagent le terrorisme et l'opposition civile".

Ce genre d'amalgame, c'est la PFS ! On ne le combat pas en donnant le petit doigt à une "police anti-terroriste limitée" mais en défendant, contre ces mensonges, l'ensemble des droits démocratiques et d'organisation des travailleurs. Quel que soit le résultat le 3 décembre, l'écho de cette campagne du Comité national aura réussi à semer le doute et à préparer une partie au moins du mouvement ouvrier à comprendre l'importance prioritaire du front uni des organisations ouvrières pour la défense de tous les droits démocratiques.

Appel de la gauche genevoise LARGE UNITÉ CONTRE LA PFS

Terrorisme-prétexte et ordre public

Prenant prétexte d'événements qui se sont déroulés principalement en Allemagne et en Italie, le Conseil fédéral a mis sur pied le projet de Police Fédérale dite de Sécurité, groupe de super-policiers d'élite chargés de "combattre le terrorisme et maintenir l'ordre public". Les interventions contre les Jurassiens, les menaces contre les ouvriers en grève notamment montrent l'interprétation plus que large que le Conseil fédéral donne de ce terme de "sécurité".

Nous condamnons ce qu'on appelle le "terrorisme international", triste et criminel reflet des injustices et des violences de cette société capitaliste en crise. Ce type d'action est totalement contraire aux intérêts des travailleurs.

En mettant sur pied une police de plus de 1000 hommes, le projet des autorités fédérales serait en fait utilisé à réprimer les mouvements populaires, en donnant à l'exécutif fédéral la compétence exceptionnelle de déterminer quand, comment cette police sera appelée à intervenir. La majorité bourgeoise veut ainsi se donner les moyens de résoudre par des instruments policiers les problèmes politiques et sociaux.

Fédéralisme et gaspillage

Championne du fédéralisme lorsqu'il s'agit de préserver les privilèges de la fraude fiscale, la grande bourgeoisie devient partisane d'un appareil policier central quand il s'agit de limiter les droits démocratiques. Déjà elle restreint les droits d'initiative et de referendum, annule l'initiative du Parti du Travail "contre la vie chère" qui a recueilli le nombre suffisant de signatures, crée des ordinateurs centraux qui fichent 1 million de personnes en Suisse et dénie les droits élémentaires aux travailleurs immigrés. Maintenant, ils veulent restreindre les droits de manifestation et de grève, alors que déjà les droits démocratiques s'arrêtent aux portes des entreprises et des casernes.

Ainsi, la création de la PFS ne constitue-t-elle pas une étape supplémentaire dans la constitution d'une société autoritaire et répressive, d'une "démocratie musclée" dans laquelle le capitalisme fera toujours régner sa loi, celle des licenciements et de la dégradation des conditions de vie ? Cela confirme la volonté politique de la bourgeoisie de gérer la crise par des mesures antisociales et antidémocratiques.

Et que coûtera la PFS ? Au moment où la bourgeoisie et le Conseil fédéral crient misère au sujet des finances fédérales, au moment où l'ensemble des budgets et des crédits sociaux sont systématiquement rotés, le gouvernement veut nous faire payer un corps de police supplémentaire qui coûtera des millions de francs par années. La création d'une super-police, munie d'un équipement lourd et sophistiqué (blindés, hélicoptères, etc...) et d'hommes coûteusement entraînés, ajoute la dérision du gaspillage à la volonté de sévir.

Pour les travailleurs, aucune solution aux problèmes sociaux, politiques et culturels issus de la crise du capitalisme ne peut être trouvée en dehors de la lutte du mouvement ouvrier pour la défense de ses intérêts et de ses droits. DEFENDONS UNITAIREMENT L'ENSEMBLE DES DROITS DÉMOCRATIQUES !

COMME EN 1970 AVEC LA PMI (Police Mobile Intercantonale), LE PEUPLE GENEVOIS DIRA UN NON FERME ET DECIDE A CETTE FUNESTE POLICE LES 1, 2 ET 3 DECEMBRE !

Parti Socialiste Genevois — Parti du Travail — Ligue Marxiste Révolutionnaire — Jeunesses Socialistes — Jeunesse Communiste — Union des Syndicats du Canton de Genève — Syntec — Juristes Progressistes — Mouvement Populaire des Familles.

Notre commentaire

Cet appel unitaire large du mouvement ouvrier genevois contre la PFS est le résultat d'un long travail du "Comité genevois contre la PFS". Avant le dépôt du referendum déjà, ce dernier s'adressait au PSG pour envisager au moins une prise de position commune avant la votation, marquant ainsi le refus uni du mouvement ouvrier — au-delà des divergences — face à la menace de la PFS. Nous ne pouvons donc que nous en féliciter. D'autant plus que, malgré la tendance majoritaire des organisations signataires à "faire confiance à nos autorités et à notre police locale" (rappelée par Carron pour l'USCG lors de la conférence de presse !), cet appel ne dit justement pas un mot à ce sujet. Il met au contraire l'accent essentiel sur la menace de la PFS pour les droits élémentaires du mouvement ouvrier.

Evidemment, ce n'est encore qu'une déclaration ! Au lendemain de la publication de cet appel, une partie des signataires, tout en dénonçant l'intervention brutale de la police au quartier des Grottes, se désolidarisait à nouveau des "occupations illégales" ! C'est faire le contraire de ce qu'on signe. L'appel insiste précisément sur le fait que le mouvement ouvrier doit faire confiance en ses propres solutions, indépendamment de la bourgeoisie et des intérêts qui lui dictent de "faire régner sa loi, celle des licenciements et de la dégradation des conditions de vie".

Nous savions qu'un tel appel ne changerait pas cette vieille tradition de confiance dans les institutions bourgeoises. Pourquoi l'avons-nous donc signé ? En premier lieu parce qu'indépendamment de cela, il était important pour l'ensemble des salariés que s'affirme, de manière élémentaire, un refus uni du mouvement ouvrier. Demain, face à d'autres attaques, ce premier pas devra être poursuivi. Ensuite, parce que tout en disant "non" ensemble, il est possible de montrer que la gauche peut s'opposer aux projets de la bourgeoisie sans cesser pour autant de débattre des positions différentes. Et ce débat est tout aussi essentiel pour convaincre une part plus large des salariés que leurs intérêts ne pourront jamais s'identifier avec ceux de l'Etat bourgeois, qu'il soit celui de Furgler, de Fontanet ou de la municipalité de Genève !

Initiative maternité :
**Oui au congé parental,
 mais payé !**

Lors du récent lancement d'une initiative "pour une protection efficace de la maternité", une des objections les plus fréquemment soulevées a été le coût trop élevé du congé parental payé : ne vaut-il pas mieux se contenter d'un congé non payé, plus "réaliste" et qui serait déjà un progrès par rapport à la situation actuelle ?

Un bref survol des implications du congé non-payé tel qu'il existe en France permet de comprendre l'importance centrale que nous accordons au paiement du congé.

En France, après un congé de maternité payé de 14 semaines, les salariées ayant accouché ont droit à un "congé post-natal d'éducation" facultatif, qui a récemment été porté à deux ans. Pendant la durée du congé, le contrat de travail est suspendu, permettant à la personne ayant pris le congé de reprendre son emploi après cette période. Mais pour saisir l'intention qui sous-tend cette mesure apparemment "généreuse", il faut ajouter que parallèlement le gouvernement et le patronat français mènent une campagne concertée en faveur du travail à temps partiel (pour les femmes uniquement bien entendu !) et de l'abaissement de l'âge de la retraite (pour les femmes également).

Pourquoi soudain une telle sollicitude envers les salariées ? On le comprend dès qu'on jette un coup d'oeil sur le contexte socio-politique : les femmes représentent en effet déjà près de 52 o/o des chômeurs officiels, alors que les plans de "restructuration" et d'"austérité" menacent de nombreux emplois (en grande partie féminins) dans les secteurs "non productifs" et les services publics (hôpitaux, écoles, crèches...). A l'heure où le gouvernement alloue des indemnités de 10 000 francs aux immigrés pour qu'ils rentrent chez eux, il a manifestement aussi l'intention de mettre tout en oeuvre pour retirer les femmes du marché de l'emploi. Ainsi, le congé post-natal n'est en fait qu'une tactique pour masquer le chômage, en favorisant la désinsertion "en douceur" des femmes de la production. Bien sûr, le congé peut en principe être pris par le père, mais il est clair que cette possibilité restera sur le papier tant que le congé ne sera pas payé : seules les femmes, sous formées, sous payées le prendront. Beullac, ministre du travail expliquera d'ailleurs en 1976 : "Dans beaucoup de cas, si les femmes peuvent rester à la maison, c'est une bonne chose. Autant l'homme a pour vocation fondamentale de travailler dans les usines, dans les bureaux, dans les chantiers, autant la vie de la femme peut se passer ailleurs que sur ces lieux..."

Nous ne pensons quant à nous que dénoncer un congé qui représente en fait une atteinte au droit au travail en particulier des femmes. Seul le paiement du congé garantira qu'il puisse être pris par les couches moins favorisées. Seul le paiement permettra que le congé soit réellement "parental" et pas exclusivement "maternel".



La manifestation ouvriers-patrons de l'horlogerie :

Un échec au-delà de tout espoir

2 500 personnes ont manifesté le 11 novembre à Berne à l'appel d'un comité réunissant des patrons de petites et moyennes entreprises horlogères, et des représentants des communes. Au niveau de la participation, c'est une baffe gigantesque pour les organisateurs qui ont mené une campagne intense dans la presse régionale, placardé des affiches, distribué des milliers de tracts. Ils ont été aussi soutenus par des appels officiels de toutes les municipalités de la région. Plusieurs patrons sont même allés jusqu'à offrir le voyage et, parfois, la couverture des frais de repas au personnel qui se rendrait à Berne. Ils prévoyaient une par-

icipation de 10 à 15 000 personnes. Mais les trains spéciaux réservés pour l'occasion sont restés à moitié vides, les conseillers communaux en rang d'oignons constituaient une bonne partie du rassemblement. La Voix Ouvrière (VO) célébrait le jour suivant comme une grande victoire le fait que les représentants du Parti du Travail (PdT), Dafflon et Blaser, aient pu monter sur le podium !! Tout ce que la région peut compter d'officiels s'était rendu à Berne pour l'occasion; au coude à coude, petits patrons, parlementaires des partis ouvriers et bourgeois.

Les objectifs de la manifestation étaient clairement le soutien à l'industrie d'exportation et l'exigence d'une intervention de l'Etat en laquelle les organisateurs font toute confiance pour "sauver la région". La résolution votée par acclamation a la teneur suivante :

"* Nous attirons l'attention des autorités fédérales et celle de tous nos concitoyens sur l'extrême gravité de la situation pour la vie de nos régions. La vague de fermetures d'entreprises, les licenciements, le transfert à l'étranger de l'appareil de production, ont encore accru l'inquiétude, et nous exigeons qu'il soit mis fin à ce démantèlement.

* Nous constatons que les mesures monétaires prises jusqu'à ce jour sont insuffisantes ou quasi inopérantes, et que les dispositions pour soutenir l'exportation ont été trop timides.

* Nous attendons du Conseil fédéral qu'il assume pleinement ses responsabilités en se conformant à la Constitution fédérale qui enjoint aux autorités de prendre les mesures nécessaires.

* Nous demandons au Conseil fédéral d'imposer à la Banque Nationale Suisse une politique monétaire adaptée à la situation qui exige des mesures hardies et très rapides."

Même si les partis de la gauche, en particulier le PdT et le POCH, qui ont appelé et soutenu cette manifestation, affirmaient que les travailleurs devaient défendre leurs revendications propres, il n'empêche que la "défense de l'industrie horlogère" était mise au premier plan. Le PdT, le PS, le POCH et l'OCDR grognent contre la politique des autorités et en même temps demandent à ces dernières de "mieux" intervenir.

"Alors qu'il faut des mesures de salut public, on en reste aux dogmes d'une économie libérale dépassée"... et plus loin, F. Blaser dans l'éditorial de la VO du 11. 11. 78 demande "une banque au service de la nation", "l'élaboration d'une

politique horlogère s'opposant au démantèlement des fabriques et favorisant le développement de l'exportation". L'OCDR, qui sous le titre : "dénonciation juste d'une politique scandaleuse", appelle à la manifestation dans un tract, prend non seulement ses désirs pour la réalité : "C'est par milliers que les travailleurs répondent spontanément à cette manifestation" (!); mais les maoïstes expliquent encore que les travailleurs et petits et moyens patrons "veulent les deux le maintien de la production horlogère en Suisse".

Au lendemain de la manifestation, la VO s'obstine à la considérer comme "la première étape d'une longue lutte à mener contre le grand capital, qui est actuellement l'adversaire principal". Une lutte "avec les petits employeurs, mais en parallèle, contre eux, pour les

salaires, pour les conditions de travail".

Le Parti du Travail, en appelant comme le PS, comme le POCH ou encore l'OCDR, à cette manifestation, exprime le plus parfaitement l'impasse à laquelle la voie empruntée le 11 novembre à Berne conduit les travailleurs. On ne s'apprête plus à défendre les intérêts propres des travailleurs qu'"en parallèle", et on s'abstient bien entendu de préciser quelles sont les revendications des travailleurs aujourd'hui ! Le refus des licenciements, la nécessité vitale des 40 heures immédiatement passent forcément au second plan. D'ailleurs, jamais aucun "petit employeur" ne sera d'accord de marcher sur Berne en brandissant un tel programme. L'"alliance anti-monopoliste" est condamnée d'avance à se réaliser sur les revendications des petits pa-

Une formation pour qui ?

Nous avons mis en évidence dans nos deux précédents dossiers l'aggravation générale des conditions de la formation professionnelle en Suisse. La loi que nous appelons à rejeter les 2/3 décembre ne fait que l'accentuer. Le mouvement ouvrier traditionnel, après avoir lancé le référendum, s'en tient globalement à un "statu quo amélioré". Une telle réponse est insuffisante. Nous montrons pourquoi.

La nouvelle loi sur la formation professionnelle (LFP), rappelons-le, ne se contente pas de maintenir l'apprentissage dans l'entreprise, de refuser de porter à deux jours la durée hebdomadaire de l'enseignement dans les écoles professionnelles. Elle introduit des "nouveauautés" dangereuses pour la classe ouvrière dans son ensemble. Par exemple la "formation élémentaire" (un an), visant à créer une nouvelle couche de travailleurs "semi-qualifiés" fortement dépendants de l'entreprise dans laquelle ils auront été formés - car ailleurs leurs "semi-qualifications" égalent à zéro. Par exemple aussi l'apprentissage par degrés, qui introduit une "sélection" en cours d'apprentissage... on connaît ses effets dans le système scolaire !

D'ici quelques années, l'actuel système d'apprentissage, aggravé par les effets de la nouvelle loi, aura une triple conséquence.

1. Des dizaines de milliers de jeunes travailleurs(les) feront leur apparition sur le marché du travail sans disposer d'une formation utile. Ils formeront une masse de manoeuvres semi-qualifiés (on dirait la brèche du 25. 11. 78, page 4



Le chômage des jeunes : larvé aujourd'hui, massif demain ? Les mouvements de lutte des apprentis devraient d'autant plus recevoir l'appui des syndicats qu'ils sont encore rares (le débrayage des apprentis genevois en avril 78).

en France : des O.S.), remplaçant en partie les immigrés expulsés, obligés d'accepter n'importe quel emploi à des conditions plus basses que les autres travailleurs. Leur "chance" d'être rapidement licenciés et de se retrouver chômeurs sur une longue période en sera d'autant plus longue !

2. Pour l'ensemble des salariés, dans les conditions politiques et syndicales actuelles, cette couche exercera une forte pression sur les

salaires et les places de travail. La "formation élémentaire" commence déjà à exercer ses ravages dans le secteur de la construction : un "apprenti" ainsi formé reçoit environ la moitié du salaire d'un travailleur spécialisé; il accomplit bien sûr nettement plus que la moitié des prestations d'un travailleur spécialisé ! ("Bau und Holz", 3. 2. 78).

3. Cette couche qui sera utilisée malgré elle comme moyen de pression contre les travailleurs et contre

les organisations syndicales risque également d'être perdue pour le mouvement ouvrier. Sur le plan quantitatif, mais surtout sur le plan qualitatif. En effet, les jeunes travailleurs ne sont pas "marqués" par des années de paix du travail et ils pourraient jouer un rôle moteur dans la réactivation du mouvement ouvrier en Suisse, d'autant plus que cette couche fait aujourd'hui l'expérience amère d'un capitalisme incapable de satisfaire les besoins les

plus élémentaires. Le mouvement ouvrier ne peut pas s'offrir le luxe d'enregistrer une nouvelle coupure face à ces jeunes travailleurs !

L'Union syndicale suisse et le PSS se bornent à faire campagne contre la LFP au nom du "droit à l'apprentissage", du refus de la formation élémentaire et du droit aux 2 jours d'école par semaine. Ce faisant, ils ne répondent que très partiellement à cette future attaque.

Il est vrai que la seule réponse réside dans une alternative d'ensemble au système d'apprentissage qui lie l'apprenti au patron de son entreprise. C'est pourquoi, aux côtés de revendications telles que :

* inclusion des conditions d'apprentissage dans les contrats collectifs; large formation de base pratique et théorique (2 jours d'école, rotation dans diverses entreprises, etc.); statut unique de l'apprenti, salaire apprenti minimum, semaine de 35 heures et 6 semaines de vacances pour les apprentis,

... il faut encore exiger les conditions matérielles qui permettent de soustraire au maximum l'apprenti à l'exploitation patronale (surtout dans les petites entreprises) et au marché des postes d'apprentissage tel qu'il est orchestré par les patrons.

Ces deux conditions débouchent sur la revendication d'ateliers publics d'apprentissage (objet de l'initiative lancée par la LMR à Zurich) : il s'agit de permettre aux jeunes travailleurs d'apprendre le métier qu'ils désirent même si le marché capitaliste des postes d'apprentissage ne le leur permet pas.

(R. M.)

trons. Même si les partis ouvriers viennent à de telles manifestations en rappelant (comme le POCH, l'OCDR) les revendications ouvrières, de telles manifestations ne servent nullement à montrer la voie pour imposer ces revendications. Elles laissent complètement de côté le problème crucial à l'heure actuelle : le renforcement de l'organisation des travailleurs dans les entreprises, petites ou grandes.

La même ambiguïté pèse sur la revendication d'une intervention plus forte de l'Etat. D'abord parce qu'elle ne peut remédier aux consé-

quences du système de concurrence anarchique qui est la principale cause des "faiblesses structurelles" de l'horlogerie suisse. Quant au type d'"aide" actuelle-

ment mis en place par la Confédération, les cantons et les communes, il n'est rien d'autre qu'une masse de crédits à bon marché dont les destinataires seront sélectionnés par les grandes banques et qui sera utilisée, dans les grandes entreprises avant tout (mais aussi dans les petites si elles parviennent à décrocher également des subventions) pour rationaliser, c'est-à-dire "améliorer" les conditions d'exploitation des travailleurs ici en Suisse ou ailleurs (par des transferts de production). L'Etat central appliquera dans ce sens les intérêts du

grand capital, qui vont dans le sens de la suppression des petites et moyennes entreprises non "rentables" de l'horlogerie. Pour leur part, les "petits employeurs",

comme les appelle pudiquement le PdT, comptent sur des pressions politiques pour arracher une part du gâteau des subventions, seule façon pour eux de se maintenir à flot. Telle est la seule raison pour laquelle ces petits patrons manifestaient le 11 novembre. Mais peu après la faillite de cette tentative de pression, la Confédération détaillait son plan de subventions pour la reconversion à l'électronique. On découvrirait ainsi parmi les bénéficiaires... BBC, le trust multinational de la métallurgie qui se porte certainement le mieux possible !

vaît apparaître plus clairement ! Heureusement pour la cause des travailleurs de l'horlogerie, cette trahison objective n'a pu être masquée par une démonstration de foule. Au contraire, la manifestation a été un échec cuisant : réagissant à un élémentaire réflexe de classe, les travailleurs les plus avancés ont catégoriquement boycotté cette manifestation ouvriers-patrons. De nombreuses observations le confirment. La position des syndiqués de Genève et de Bienne le montre aussi. C'est dans cette situation, alors que la direction de la FTMH

le flambeau de la collaboration de classe, rebaptisée "lutte anti-monopoliste" pour les besoins de la cause!

Certes, ne nous y trompons pas, ce refus d'appeler à Berne n'inaugure pas une nouvelle politique de la direction FTMH. Il est inspiré d'un côté par les liens étroits qu'entretient la bureaucratie centrale avec les principaux trusts de l'horlogerie (surtout l'ASUAG), qui, eux, n'avaient pas besoin de manifester - puisqu'ils auront la grosse tranche du gâteau des subventions ! En outre, la pétition lancée au même moment par la FTMH - pour se soustraire à l'accusation de ne rien faire - contient les mêmes revendications grosso modo que celles de la résolution de Berne... ce qui montre bien que la direction de la FTMH est bel et bien sur la même ligne que PdT, PS, POCH, etc. Mais ce n'était pas la seule préoccupation de nos dirigeants syndicaux. Sinon, Gilbert Tschumi n'aurait pas pris la peine d'écrire que "marcher sur Berne, au coude à coude avec les employeurs, ce serait une belle hypocrisie, parce que les intérêts des uns et des autres ne se défendent pas de la même façon." Ni non plus : "leurs protestations devant le Palais fédéral ne serviront qu'à tenter de sauver non pas leurs emplois, mais des entreprises et (que) certains patrons qui marcheront sur Berne auront dans leur poche des listes de licenciements toutes prêtes". Croyons cette direction : elle ne nous a pas habitués à faire de la démagogie gratuitement ! Ce langage "gauche" est donc un reflet du fait que, à l'échelon inférieur

de l'appareil syndical et dans la base ouvrière, cette manifestation était mal vue; et celle-ci était mal vue parce qu'elle n'apportait pas la moindre solution au problème-clé que ressentent les travailleurs de l'horlogerie : la faiblesse de la solidarité ouvrière sur les lieux de travail.

Et c'est au moment précis où une alternative à la politique de collaboration de classe de la direction FTMH devient possible, au moment précis où une manifestation ouvrière, une conférence ouvrière (ou quelque chose dans ce sens) pourrait affirmer les solutions qui seules correspondent aux intérêts des travailleurs, au moment précis où la direction de la FTMH met un tout petit doigt dans l'engrenage du débat sur la confiance qu'on peut accorder aux patrons, petits ou grands, que le PdT, le PS "de gauche", le POCH et l'OCDR poussent à l'alliance avec les petits patrons ! Oui, vraiment, le moment était bien choisi !

Ni manifestation ouvriers-patrons, ni pétition des ouvriers sur le programme des patrons : telle est la voie que trace la majorité qui s'est dégagee ces tous derniers jours lors de l'assemblée des délégués horlogers FTMH bernois, telle est la voie proposée dans un tract de la section Genève/horlogerie de la FTMH : il faut aboutir à une manifestation ouvrière, centrée sur la défense prioritaire de l'emploi, dont le but premier doit être le renforcement de la capacité de résistance des travailleurs sur leurs lieux de travail.

Vincent, Sobo, Clément



Interfoto

2 500 manifestants, ouvriers, patrons, etc., ... pour les revendications des patrons !

quences du système de concurrence anarchique qui est la principale cause des "faiblesses structurelles" de l'horlogerie suisse. Quant au type d'"aide" actuelle-

grand capital, qui vont dans le sens de la suppression des petites et moyennes entreprises non "rentables" de l'horlogerie. Pour leur part, les "petits employeurs",

Bref, la politique de trahison des intérêts des travailleurs menée par le Parti du Travail, de nombreuses sections socialistes, le POCH et même l'OCDR, ne pou-

elle-même renonçait à appeler à cette manifestation, que le Parti du Travail, le PS and Co s'empressaient de la déborder sur sa droite, heureux de lui saisir des mains

ARGUMENTS

Vers l'expropriation du capital horloger

La crise horlogère, les problèmes régionaux qu'elle pose, nécessitent une alternative du mouvement ouvrier qui sorte des ornières de la paix du travail. Le problème commencé d'être abordé (V.O. du 11 nov. 78, congrès cantonal du PSN, presse...). Nous voulons revenir ici sur la question des nationalisations, car nous pensons qu'elles sont un des éléments essentiels à tout projet de lutte contre le sous-développement régional et pour la défense des intérêts des travailleurs.

En dehors des propositions des marxistes-révolutionnaires, deux positions se dégagent dans le mouvement ouvrier sur cette question :

1) Les nationalisations ne sont pas le problème des travailleurs; il faut dire non aux licenciements et organiser la lutte.

2) Les nationalisations, c'est bien mais pour plus tard (comme le temps de la socialisation des moyens de production ne semble pas encore venu, ni celui de certaines nationalisations dont l'avenir dépend du caractère de l'Etat, nos espérances immédiates sont par la force des circonstances, plus modestes - V. O., 11 nov. 78).

Les syndicats¹⁾, quant à eux, sont à l'origine de la création de deux coopérati-

ons dans l'horlogerie.

1) Avec la première proposition, l'ennui c'est que les licenciements ont lieu, de fait; pas toujours massifs d'ailleurs, il n'y a qu'à penser à tous les travailleurs qu'on "encourage" à chercher du travail ailleurs, qu'on déplace à des travaux abrutissants qui poussent au départ... toutes techniques patronales bien éprouvées. Il en résulte la dépopulation régionale signalée par tous, qui entraîne un affaiblissement social de la classe ouvrière, qui représente une masse plus faible, démantelée, face au patronat, un affaiblissement des organisations syndicales, le fatalisme et la démoralisation partant de l'idée qu'on ne peut rien faire, que la région c'est foutu. Quand un patron se présente devant les travailleurs en leur disant : "on vend plus de montres, le franc est trop haut, l'usine va mal, on est obligé de licencier", le poids est très fort. Chaque travailleur sait qu'il est très difficile d'imposer à un patron le maintien d'une entreprise non rentable d'un point de vue capitaliste.

2) Les propositions du POP devraient se baser sur une exigence qui est (ou qui devrait être) celle de tout le mouvement ouvrier : "L'exigence prioritaire doit être le

maintien et la création de places de travail". Mais... pour cela, le POP réclame une politique d'investissements étatiques liée à un programme de diversification.

On peut faire deux remarques sur cette aide à l'industrie privée.

a) Elle nous éloigne de la question de la transformation de la société, de la prise en charge par les travailleurs de leur avenir, de la transition vers le socialisme. Elle aide à résoudre la crise de l'économie capitaliste en rejetant à plus tard la lutte pour le changement de société.

b) Elle va introduire une division parmi la classe ouvrière; entre travailleurs d'avant-garde, opposés à une aide au patronat et certains travailleurs qui voient là une solution à leur problème immédiat; entre travailleurs de petites entreprises et ceux des grandes, qui recevront des subventions. D'autant que l'aide à l'industrie privée n'est pas une perspective de mobilisation pour les travailleurs, qui se fera derrière et en partie sur leur dos.

Une autre stratégie est nécessaire

Il nous faut réfléchir à une stratégie combinée, qui

prende en compte la défense des intérêts matériels des travailleurs (emploi, temps de travail, salaires...) et qui, à partir d'une mobilisation autour de ces revendications engage vers un changement réel de société, sous forme de prise en charge de leur lutte par les travailleurs, de pouvoir de décision sur l'avenir de la région...

Dans cette perspective, l'idée de la nationalisation, si elle était reprise largement par le mouvement ouvrier, pourrait jouer un rôle important pour la mobilisation de la classe ouvrière, comme objectif de lutte contre les fermetures d'entreprise, pour mettre des crans d'arrêt dans l'hémorragie ouvrière que connaît la région. Elle permettrait d'initier la lutte pour la création d'emplois, dans des entreprises nationalisées, sous contrôle des travailleurs en engageant aussi un débat sur le type de production, en fonction des intérêts sociaux des salariés, à l'échelle nationale et internationale, à l'encontre du principe du profit.

L'industrie horlogère suisse est dominée par deux trusts principaux, l'ASUAG et la SSIH, et à peu près tout le reste de l'horlogerie dépend de ces deux géants, soit pour se ravitailler en parties de la montre, soit pour écouler d'autres parties

(boîtes, etc.); il est nécessaire de poser la nécessité de nationaliser, d'exproprier sans indemnités ces deux trusts, dont les décisions ont des répercussions immédiates sur la vie de régions entières. Pour atteindre un tel objectif, il faudrait une mobilisation ouvrière, des organisations syndicales adoptant une politique de lutte de classe, des grèves régionales et nationales prolongées, bref un mouvement ouvrier combattant sur des positions d'indépendance de classe.

Mais, à partir de licenciements massifs dans des grandes entreprises, de fermetures de moyennes et petites entreprises, il est possible de poser concrètement, dès maintenant, la question de la nationalisation. En disant "on refuse la fermeture, on refuse les licenciements; même si cette entreprise n'est plus rentable en économie capitaliste, nous voulons continuer de vivre ici; nous demandons la nationalisation de l'usine sous notre contrôle, sans indemnités du patron qui s'est enrichi de notre travail durant des années; nous demandons des investissements de l'Etat pour permettre de poursuivre la production, de poser la question de la diversification, mais sous notre contrôle et avec la garantie

de l'emploi". Une telle lutte peut obtenir un soutien massif de toute une région, on l'a vu dans le soutien à l'occupation de Bulova, qui force l'Etat à céder.

En troisième possibilité, si le chômage se développe massivement, la question de la création d'ateliers publics, dont la production soit tournée vers la satisfaction des besoins sociaux, doit être envisagée.

Toutes ces perspectives impliquent de poser la question de la fiscalité, donc de savoir où l'Etat va prendre l'argent pour procéder aux investissements nécessaires. Cette question a déjà été abordée dans la brèche et le sera encore dans d'autres articles.

Nous ne disons pas que les travailleurs seront capables d'imposer des nationalisations en masse demain; mais c'est une tâche des organisations ouvrières de mener campagne dès maintenant, pour préparer des conditions qui permettent des victoires dans les luttes pour l'emploi.

G. I. (Neuchâtel)

1) Nous n'abordons pas ici les positions qu'a développées le Parti socialiste neuchâtelois lors de son dernier congrès, n'ayant pas encore consulté ces documents.

DOSSIER

Afrique du Sud



Drake Koka est secrétaire général de l'Union des travailleurs noirs d'Afrique du Sud (Black Allied Workers Union of South Africa). Il était aussi un des fondateurs et le premier secrétaire général de la Black People's Convention qui fut interdite en octobre 1977 en même temps que d'autres organisations politiques noires importantes.

En février 1973, les autorités ségrégationnistes d'Afrique du Sud ont frappé Koka d'interdiction, ce qui revenait à le conduire en prison. Il fut détenu 8 mois en 1974-75. Il participa à la révolte de Soweto en juin 1976. Pour éviter de futurs emprisonnements, il passa au Botswana un peu plus tard cette année-là.

Au début d'octobre, Koka a commencé une tournée de 7 semaines aux USA pour prendre la défense des prisonniers politiques sud-africains et de la lutte pour un gouvernement à majorité noire. L'interview suivante a été réalisée à New York le 13 octobre 1978 par des correspondants d' "Intercontinental Press/Inprecor".

Question : Comment es-tu devenu politiquement actif ?
Réponse : Il se trouve que la plupart des jeunes Noirs, déjà pendant l'enfance, réunissent toutes les conditions pour s'intéresser à la politique. Ils sont nés dans une situation qui est politiquement déterminée, dans laquelle ils sont opprimés et dans laquelle on sape leur dignité personnelle. Ainsi je dois dire que déjà à l'école je n'avais pas d'autre choix que d'acquiescer une conscience politique.

Ensuite, je devins professeur d'histoire, ce qui me plongea réellement dans la politique. Mais je ne m'engageais formellement avec aucun mouvement politique. En 1954, nous avons organisé un boycott du bus à Evaton. Mon rôle fut d'éditer le tract hebdomadaire de boycott.

Ensuite je quittai l'enseignement et devins actif politiquement de manière permanente et au début des années 70 je réunis la Black People's Convention.

*** Peux-tu nous donner une idée des buts du Mouvement pour la Conscience noire (Black Consciousness movement), pour quoi il se bat, comment ce combat est mené ? (...)**

Nous avons décidé que pendant 3 ans nous allions propager le Mouvement de la Conscience noire et sa philosophie. Après 3 ans, ce serait l'heure de la confrontation. Les gens dicteraient les moyens auxquels ils voudraient avoir recours dans leur combat contre le régime oppresseur. Si les gens disent, nous allons faire de la désobéissance civile, ils sont libres de choisir. S'ils disent, nous allons faire une lutte armée, ils sont libres de le faire. Nous avons laissé la question ouverte.

En bref, le Mouvement de la Conscience noire a pour but de réunir tous les Noirs dans un bloc puissant, pour briser le pouvoir blanc de l'apartheid.



Drake Koka au cours de sa tournée aux USA

*** En octobre dernier (1977, réd.), John Vorster, alors Premier ministre, a frappé d'interdiction la plupart des organisations de la Conscience noire. Qu'est-ce qui est arrivé au Mouvement depuis lors ?**

En 1973, à environ 6 mois de la création de la Black People's Convention, le gouvernement frappa d'interdiction les huit "apôtres" du Mouvement de la Conscience noire — comme nous les appelions. Mais le mouvement survécut. En 1974, 49 leaders furent arrêtés et détenus entre 8 mois et plus d'une année en moyenne. Quelques-uns eurent un procès, les neuf de Soweto, et purgent maintenant leur peine. Mais le mouvement a continué.

la brèche du 25. 11. 78, page 6

"Objectif : briser la colonne vertébrale de l'apartheid"

Interview de Drake Koka, un des dirigeants de l'Union des travailleurs noirs d'Afrique du Sud

Après l'explosion de 1976, le gouvernement est devenu de plus en plus répressif. Ils prenaient n'importe qui et le mettaient en prison. Quelques-uns d'entre nous durent quitter le pays en 1976. Mais ils se rendirent compte que le mouvement était encore vivant. Aussi la meilleure chose qu'ils purent faire fut d'interdire le mouvement.

Nous avons un plan. A la conférence de 1972, nous avons décidé de commencer un processus de décentralisation de la direction. Et c'est le processus qui est en cours maintenant, décentraliser la direction. Beaucoup de dirigeants sont encore dans le pays, menant le mouvement. (...)

*** Quelles sortes d'activités le Mouvement de la Conscience noire organise-t-il en exil, maintenant qu'un certain nombre de figures dominantes comme toi ont quitté le pays ?**

En réalité, le Mouvement de la Conscience noire ne voulait pas s'organiser en exil en tant qu'entité séparée des autres forces de libération d'Afrique du Sud. Notre espoir, en tant qu'exilés, était de s'allier aux mouvements de libération et de dégager avec eux une stratégie commune. Ceci à l'aide de discussions mutuelles avec les membres du Pan Africanist Congress (PAC) et de l'African National Congress (ANC).

Maintenant, le rôle des dirigeants du Mouvement de la Conscience noire à l'extérieur est de représenter le mouvement intérieur.

*** Que penses-tu de la politique du gouvernement américain à l'égard de l'Afrique du Sud ?**

Actuellement, les Etats-Unis, ainsi que la Grande Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, et d'autres pays occidentaux contrôlent économiquement l'Afrique du Sud. Ils n'ont aucune envie de changer le gouvernement existant, parce que le gouvernement actuel est le garant de leur pouvoir économique en Afrique du Sud. Ainsi ils font de leur mieux pour conserver ce gouvernement, qui est stable, politiquement stable, jusqu'à un certain point.

Maintenant, quelle que soit la politique qu'ils développent, ce ne peut être qu'une politique tendant à améliorer les aspects sociaux de nos vies — pouvoir dormir dans les mêmes hôtels que les blancs, aller dans les mêmes restaurants, voyager dans les mêmes trains. Ils voudraient que cela soit mené à bien dans le cadre de l'apartheid.

Bien, qu'en pensons-nous ? Nous rejetons tout ça. Nous ne sommes pas impressionnés par le gouvernement américain, par Carter qui dit être pour "les droits de l'homme". Ce sont des jérémiades sans fondement.

L'administration Carter veut imposer son propre capitalisme impérialiste en Afrique du Sud et l'y maintenir. Des gens comme Andy Young sont seulement les courtiers de la politique impérialiste, dans ce cas plus dans une peau blanche, mais dans une peau noire.

Nous rejetons totalement la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Afrique du Sud.

*** En Amérique, les défenseurs acharnés de l'apartheid prétendent que les Etats-Unis doivent maintenir leurs investissements en Afrique du Sud parce que cela aide les Noirs, leur donne du travail; et que les entreprises, par leur présence, pourraient utiliser leur influence pour contraindre le régime à faire quelques réformes. Qu'en penses-tu ?**

Cet argument est parfaitement malhonnête. Ce n'est pas nécessaire d'investir dans ce pays pour l'influencer.

Je pense que souvent les trusts sont plus francs que ce que disent les gens. Un porte-parole de la General Motors a dit : "Nous nous soumettons aux lois du pays qui accueillent nos investissements. Nous sommes tenus de respecter ses coutumes, sa culture, ses traditions. Nous nous efforçons de travailler dans le système". Et un directeur de Ford : "Nous sommes en Afrique du Sud essentiellement pour participer au monde des affaires et faire des profits". Je pense que c'est la vérité.

Si pour faire des profits, ils emploient des Noirs, c'est simplement pour bénéficier de leurs bas salaires, et non pour améliorer les conditions de vie des Noirs. Et c'est pourquoi prétendre que les investissements en Afrique du

Sud peuvent apporter d'une quelconque manière un changement par des pressions sur le gouvernement sud-africain est un pur mensonge.

*** Y-a-t-il actuellement une différence entre les boîtes américaines et les boîtes sud-africaines en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail des Noirs ?**

Pas du tout. C'est exactement comme le dit le type de la General Motors : nous sommes là pour obéir aux us et coutumes du pays. Leur tradition veut que le Noir ne peut gagner autant que le blanc et qu'un Noir ne peut commander à un blanc.

*** Comment ont réagi les trusts américains aux tentatives des travailleurs noirs de former des syndicats ?**

Il y en a qui disent qu'on peut former un syndicat, qui essaient d'être tolérants. Mais d'autres disent que bien qu'on puisse avoir un syndicat, ils ne peuvent pas négocier avec ce syndicat, parce qu'il n'est pas légalement reconnu. S'il y a désaccord dans ce trust, au lieu d'appeler les dirigeants syndicaux, ils téléphonent aux agents des travailleurs Bantous qui eux représentent le gouvernement (Bantu labor officers).

Ainsi, pendant les grèves "stay-at-home" (1) (en 1976), plusieurs travailleurs furent expulsés de Mobil Oil, de Shell, de Caltex et de IBM.

*** Que penses-tu des "codes" proposés par Sullivan et EEC, supposés faire pression sur les compagnies américaines pour augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail, comme une alternative au retrait complet de ces compagnies ?**

Je dis que c'est de la merde. Ces motions ne soutiennent aucune action en dehors du cadre légal. Rien. Ils ont dit : augmenter les salaires. C'est à la portée de n'importe quelle compagnie. Il n'y a pas de loi exigeant un plafond sur les salaires. Ils disent : reconnaître les syndicats noirs. Mais ils savent qu'aussi longtemps que l'Industrial Conciliation Act existe, même si une compagnie reconnaît un syndicat noir, cette reconnaissance est illégale.

Dans l'Union des travailleurs noirs (Black Allied Workers Union), nous le soulignons. Nous disons que demander des salaires plus élevés et des meilleures conditions de travail n'est pas prioritaire pour nous. Notre objectif est d'accomplir un changement total du système économique et de briser la colonne vertébrale de l'apartheid.

*** Considères-tu ces "codes" comme une réponse partielle au mouvement contre les investissements impérialistes en Afrique du Sud, comme un effort pour l'évincer, l'affaiblir ?**

Oui. Ils essaient de dire : Attendez. Demain vous serez des chevaux mieux soignés qu'aujourd'hui. Vous serez bien nourris. Vous aurez une belle livrée, avec une jacquette blanche. Et cela vous apportera la libération.

*** Reprenons cette question de retrait des investissements. Il y a un mouvement grandissant aux Etats-Unis et dans d'autres pays exigeant que les compagnies étrangères se retirent d'Afrique du Sud, que les universités qui possèdent des actions dans des entreprises d'Afrique du Sud se débarrassent de ces actions. Penses-tu que ce mouvement aux Etats-Unis lutte dans la bonne direction ?**

Oui, c'est une très bonne lutte. Si ces gens retiraient leurs actions, cela paralyserait l'économie sud-africaine. Bon, c'est une manière de politiser et de mobiliser les Américains contre la politique de leur gouvernement qui soutient l'Afrique du Sud. C'est un mouvement très utile. On doit combattre sur tous les fronts, et nous devons utiliser tous les moyens à notre portée. C'est pourquoi j'encourage ce mouvement à continuer.

*** Tu es un dirigeant d'un syndicat sud-africain. Que proposes-tu aux militants syndicaux américains pour soutenir la lutte en Afrique du Sud ?**

La meilleure manière de nous aider est de cesser de distribuer les marchandises à destination de l'Afrique du Sud, d'exiger de leurs propres patrons qu'ils cessent d'investir en Afrique du Sud. Les travailleurs ici devraient s'unir et

Suite page 8



Le 23 septembre, John VORSTER annonçait qu'il démissionnait de son poste de premier ministre et que le régime sud-africain allait organiser des élections unilatéralement en NAMIBIE.

Cette déclaration, remettant en cause la volonté des principaux pays impérialistes (France, Etats-Unis, Grande Bretagne, RFA et Canada) d'arriver à une indépendance pour la NAMIBIE qui ne porte pas atteinte tant à leurs intérêts économiques qu'à l'équilibre politique précaire du sous-continent, reflète les difficultés profondes du régime sud-africain. Crise politique en NAMIBIE, mécontentement généralisé des travailleurs noirs urbains, isolement international, récession économique et généralisation de la lutte armée au ZIMBABWE — tels sont, en résumé, les facteurs de crise du régime, dont quelques-uns sont examinés ici.

A) Les contradictions économiques du régime d'apartheid

1) L'industrialisation rapide de l'économie capitaliste sud-africaine a créé un prolétariat noir important. Alors que le système de travail migratoire, fondement de l'apartheid, correspond aux besoins de l'industrie minière en travailleurs non-qualifiés, il comporte d'énormes désavantages pour l'industrie manufacturière en termes de qualification professionnelle et de productivité. La croissance de ce dernier secteur implique que de plus en plus de travailleurs noirs sont devenus membres d'un prolétariat urbain permanent qui a perdu tout contact avec les "Bantoustans". Ce développement inévitable mine profondément la politique traditionnelle du régime visant à créer une insécurité permanente chez les populations urbaines noires.

2) Les faiblesses des Bantoustans sont étroitement liées à ce développement. L'objectif central dans la création de ces territoires semi-indépendants était de créer une classe de collaborateurs avec le régime qui contrôlerait la majorité des masses noires. Ce projet s'est révélé impossible à réaliser. Les régions concernées sont dans l'incapacité totale de pourvoir aux besoins des populations qui s'y trouvent. Le 20 o/o seulement de la population du Transkei peut vivre de ce qu'il produit.

Les tentatives d'amener des industries aux frontières des Bantoustans se sont heurtées à des obstacles économiques de transport, de proximité des marchés, etc... La masse de la population n'a jamais été gagnée à un soutien aux Bantoustans. Au Transkei, le chef MATANZIMA a dû emprisonner la moitié du parti d'opposition qui menaçait de gagner les élections. Matanzima n'ose même pas se montrer dans les régions urbaines, où la majorité de ses soi-disants "citoyens" vivent. Le régime n'est parvenu à créer qu'une très mince couche de collaborateurs totalement dépendants du régime et sans crédibilité.

3) L'économie sud-africaine traverse la plus grande récession de son histoire, produite, pour partie, par la récession capitaliste mondiale, et par des causes inhérentes à l'économie de l'apartheid.

Il faut tout d'abord noter que le plus important produit d'exportation — l'or — a vu son prix tripler depuis le début de la récession en 1972. Or, l'or reste aujourd'hui le principal moteur de l'économie sud-africaine.

Malgré ce stimulant, la crise qui affecte l'économie reste sévère. Alors que durant les années 60 l'industrie manufacturière a connu une croissance de 130 o/o, cette croissance s'est réduite à 14 o/o de 1970 à mi-1978. Le chômage atteint des proportions énormes — plus de 20 o/o de la population active noire est sans travail.

Comment s'explique donc la fin du "miracle économique" de l'apartheid ?

En dépit d'impressions superficielles, l'économie sud-africaine a des coûts salariaux élevés, en raison du fait que les salariés blancs disposent d'un revenu moyen qui est parmi les plus élevés du monde, alors que la main-d'œuvre noire est "gaspillée" du fait des restrictions imposées par l'apartheid.

Le marché sud-africain pour les produits de consommation sophistiqués est limité largement à ces quatre millions de blancs.

Les tentatives de percée sur les marchés d'Afrique noire ont connu peu de succès. La plupart des pays sont trop pauvres pour offrir des débouchés et ceux qui le pourraient (Kenya, Nigéria, Zambie) ont encouragé, en collaboration avec les multinationales, le développement d'industries locales.

B) Des issues bloquées

1) Différents porte-paroles du capital industriel, tant national qu'international, pour stimuler le marché, se sont prononcés en faveur d'augmentations de salaire pour les noirs. Il y a, cependant, peu d'indices concrets indiquant que les entreprises soient disposées à réduire leurs marges de profit déjà atteintes par la récession, en concédant des

Vers de nouvelles explosions...

augmentations et des droits de négociation syndicaux aux noirs.

Ce qui est souhaitable pour la santé générale de l'économie capitaliste peut se révéler totalement indésirable pour les capitalistes individuels.

2) De même, certains changements qui apparaissent comme abstraitement nécessaires pour rentabiliser le capitalisme se heurtent à une variété d'obstacles. Des dirigeants industriels déclarent aujourd'hui qu'il est indispensable d'introduire en faveur des noirs un salaire égal pour un travail égal, des droits de résidence permanents dans les villes, la

économiques se heurtent à des attitudes et à une idéologie, inculquées durant une longue période historique.

La réponse dominante des travailleurs blancs à la crise a été de tenter de maintenir leurs positions privilégiées par rapport aux noirs. Le syndicat blanc des mines est, par exemple, actuellement engagé dans une campagne pour le maintien de la politique de réservation des emplois dans les mines et dans d'autres industries, notamment l'acier.

b) L'or reste le secteur moteur de l'industrie sud-africaine, comblant le déficit chronique du commerce extérieur. Ce secteur ne pourrait survivre sans la main-d'œuvre bon marché étroitement contrôlée qui lui a permis de rester profitable dans des conditions géologiques qui auraient contraint à une cessation d'activité n'importe où ailleurs dans le monde.

Certes, et grâce à l'augmentation du prix de l'or, les salaires misérables des mineurs noirs ont augmenté ces dernières années. Cependant, il reste indispensable pour maintenir la rentabilité de l'industrie, de payer des salaires en-dessous du minimum indispensable à la subsistance, et donc de maintenir, dans l'essentiel les structures de l'apartheid (travail migratoire et forcé).

C) L'attitude de l'impérialisme

Un complexe de facteurs a modifié l'attitude que l'impérialisme avait au début des années 70, dont le meilleur exemple était fourni par la politique de KISSINGER, qui combinait des condamnations verbales avec une tentative délibérée de desserrer l'isolement politique du régime. Quels sont ces facteurs ?

1) La chute de l'empire portugais et la nouvelle situation au ZIMBABWE et en NAMIBIE signifient que l'Afrique du Sud pourrait être facilement isolée.

2) La croissance de l'importance économique de certains Etats africains, notamment le NIGERIA, qui est un exportateur-clé de pétrole aux Etats-Unis et un partenaire économique plus important pour plusieurs pays d'Europe occidentale.

3) L'opposition populaire fermement ancrée aux Etats-Unis contre toute intervention militaire extérieure à la suite de la défaite en Indochine. Ce sentiment est particulièrement fort dans la population noire où des milliers de militants s'identifient aux luttes de libération.

De plus les investissements et le commerce croissant des Etats-Unis avec des Etats de l'Afrique noire rendent nécessaires les prises de positions d'un Andrew YOUNG à l'UNU.

Ces considérations ont provoqué des divisions profondes au sein de la bourgeoisie américaine quant à son attitude à l'égard des luttes en Afrique australe.

4) La politique de répression menée par le régime sud-africain, tout particulièrement depuis SOWETO en 1976, rend difficile toute prise de position publique de soutien du régime.

Tous ces facteurs affaiblissent la capacité de l'impérialisme de mener une politique cohérente pour la défense de ses intérêts économiques et le maintien des rapports de production capitalistes en Afrique du Sud. Pour le gouvernement sud-africain, il s'agit d'un nouveau problème important.

Une solution à la crise ?

Il est clair que le gouvernement est de plus en plus conscient des problèmes décrits brièvement ci-dessus. La difficulté réside, cependant, dans le fait que, tant que chaque issue apparente à la crise est bloquée par des facteurs politiques ou économiques, les problèmes de l'industrie sud-africaine s'approfondissent. Il est donc raisonnable de prévoir que la situation actuelle va aboutir à une nouvelle série d'explosions spontanées.

De plus, il apparaît impossible que le gouvernement puisse réaliser son objectif de créer une petite-bourgeoisie noire aisée et stable qui agirait comme tampon entre les masses noires et le régime.

La combinaison entre les problèmes économiques et politiques insolubles et le poids de la classe ouvrière noire, voilà pourquoi il nous paraît réaliste d'envisager que la période à venir fournit une base objective pour une révolution anticapitaliste en Afrique du Sud.

Achille

la brèche du 25. 11. 78, page 7



Majakathata Mokoena, exilé de Soweto, fait une démonstration du supplice de la "chaise invisible"

fin des aspects les plus mesquins de l'apartheid, etc... Mais deux facteurs clés s'opposent au renversement d'institutions aussi importantes pour l'apartheid :

a) Le racisme de la population blanche sud-africaine est un phénomène profondément ancré et dangereux. Il ne s'agit pas seulement d'un racisme dû aux avantages, à court terme, tirés du statut inférieur des noirs. L'ensemble de la formation scolaire, sociale, culturelle, religieuse et politique des blancs est fondamentalement raciste. Dans cette situation, des mesures qui pourraient améliorer les mécanismes

Une première coordination internationale d'organisations anti-nucléaires réunie à Bâle décide une journée internationale de manifestation à Pentecôte 1979.

En mars 78, la coordination nationale suisse des organisations antinucléaires (environ 60 organisations) avait écrit à tous les comités antinucléaires du monde dont les adresses lui étaient connues pour leur proposer d'aller en direction d'une journée internationale de manifestation en faveur d'un moratoire général de la construction et de l'autorisation pour toutes les installations atomiques. 60 réponses positives en provenance des pays suivants : Inde, USA, Japon, Australie, RFA, Autriche, Hollande, Irlande, Grande-Bretagne, Danemark, Suède, Luxembourg, Espagne, Belgique, ont décidé la coordination nationale suisse à convoquer une première réunion de coordination internationale. Cette réunion a eu lieu les 24-25 juin derniers à Bâle. Elle a adopté la déclaration d'intention dont nous publions ci-dessous un résumé, et qui reflétait l'accord unanime sur les projets pratiques. Le débat a surtout porté sur la revendication de moratoire, plusieurs délégations jugeant que cette revendication est un pas en arrière par rapport à celle de renonciation absolue à l'énergie nucléaire.

Déclaration d'intention :

- 1) Il est prévu une journée internationale de manifestation contre l'énergie atomique, tant civile que militaire, dont la date est fixée provisoirement à Pentecôte 1979.
- 2) Les revendications suivantes seront mises en avant :
 - a) moratoire de plusieurs années de la construction et de l'autorisation pour toutes les installations atomiques. Arrêt de l'exportation d'installations atomiques et d'uranium.
 - b) Non à l'armement atomique.
 - c) Contre toute répression et pour le maintien et l'élargissement des droits démocratiques.
 - d) Publicité totale de toutes les informations et décisions en matière de politique de l'énergie et contrôle par la population.
- 3) (...), 4) (...), 5) (...)
- 6) Forme de la manifestation internationale de Pentecôte 79. Le choix d'une date commune est incontesté. Il faudra choisir la formule exacte; un petit nombre de grosses manifestations ou des manifestations un peu partout, ...
- 7) Les décisions seront prises lors d'une deuxième coordination internationale qui aura lieu les 2/3 décembre 1978, que la coordination suisse convoquera à nouveau.

Approuvent l'entièreté de la déclaration :

Miljöförbundet Suède - Energiepolitiska Föreningen - alternativ kärnkraft, Finlande - GIM - groupes régionaux Luxembourg - Coordination Rhône-Alpes France (réunit environ 20 groupes locaux contre Malville) - Autoréduction 15 o/o sur factures E.D.F. France - Comité d'organisation et de défense du site d'Erstein-Berstheim (Codseg) France - Amis de la Terre du Bas-Rhin, France - Coor-

Vers une manifestation internationale

dination nationale des organisations antinucléaires suisses (60 groupes).

Approuvent les points 1, 6 et 7 de la déclaration :

Was Wir Wollen (Fribourg en Breisgau), RFA - BBU (comité central) RFA - Amis de la Terre Marseille, France - Comités antinucléaires Belfort-Montbéliard (CAN), France - Comité écologique Voiron-Chartreuse (CEVC), France - VAKS Belgique (Coordination de groupes régionaux flamands) - Initiative Gewerkschaften gegen Atomkraftwerke (initiative des syndiqués contre les centrales nucléaires) Autriche, - Bürgerinitiative Umweltschutz Basse Elbe-Brunsbüttel, RFA - Stromgip-Stop Kernenergie Kaltar, Hollande.

Les organisations suivantes approuvent la déclaration suivante :

Nous sommes intéressés à la poursuite de la collaboration

et à des actions internationales communes, et en particulier à la journée internationale de manifestation fixée provisoirement à Pentecôte 1979, ainsi qu'à la deuxième réunion internationale les 2/3 décembre 1978.

Initiative oesterreichischer AKW-Gegner (IOEAG) - réunit la plupart des groupes antinucléaires d'Autriche - AGU Darmstadt, RFA - Bürgerinitiative Offenbach, RFA - OOA-Aarhus, Danemark.

Etaient également présents mais ont dû repartir plus tôt : Badisch-Elsässische Bürgerinitiativen, RFA/France - BBU Hambourg, RFA - BUO (HH-Basse Elbe), RFA - WISE (service d'information mondiale en matière d'énergie) Amsterdam.

Adresse de la coordination nationale suisse :

André Froidevaux, Burgunderstrasse 4, CH - 4051 Bâle

Une semaine particulière

Zwentendorf, procès Gösgen, manif Gösgen : restons modestes ! Mais reconnaissons que ces événements marquent d'étonnants pas en avant pour le mouvement antinucléaire, au niveau national comme au niveau international. Le résultat du referendum autrichien ne peut avoir que des effets positifs. Ce d'autant plus qu'il s'agissait d'une centrale nucléaire déjà construite ! Le mouvement antinucléaire est né relativement tardivement par rapport au rythme de construction des centrales nucléaires; il doit donc obtenir l'arrêt d'usines déjà construites ou en construction, ce qui est bien plus difficile que de ne s'opposer qu'à des "projets". Et on ne manque pas de nous répondre souvent en Suisse "acceptez donc Gösgen et Leibstadt, elles sont construites, des milliards y ont été investis !"

Zwentendorf était déjà construite, et comme Gösgen, sa mise en service n'était plus qu'une question de

jours. On aurait tort d'accepter les "faits accomplis", on aurait tort de se résigner... Telle est la leçon de Zwentendorf, sans compter l'effet favorable qu'aura le referendum autrichien sur la votation de l'initiative en Suisse au mois de février prochain. Puisque les Autrichiens ont pu voter sur une centrale - pourquoi pas en Suisse ?

Le jugement du procès de Gösgen confirme les rapports de forces actuels. L'acquiescement n'entraîne pas en ligne de compte, mais l'Etat ne pouvait pas se permettre de cogner dur; bref, un vrai jugement de Salomon. Certes, les accusés ont été condamnés à partir de l'acte d'accusation le plus sévère (violence et menaces à l'égard de fonctionnaires et des autorités) et ils ont été traités de "auteurs de troubles", ce qui aurait pu conduire à des peines de prison; au contraire, seules des amendes relativement légères ont été distribuées. Relevons encore qu'au con-

traire du procès de Kaiser-augst, cette fois figurait sur le banc des accusés ce que la bourgeoisie appelle "le noyau dur, politique, extrémiste" du mouvement (3 membres de la LMR parmi les accusés). Le tribunal n'est pas parvenu à l'utiliser - ce qui était certainement dans ses intentions. Le travail systématique d'explication politique mené depuis lors par les révolutionnaires a donc porté ses fruits.

Le tribunal n'a pas pris de grands risques à refuser cette fois l'accès à la salle des 200 manifestants présents. En revanche, les militants antinucléaires ont pu tenter de forcer l'accès de la salle sans que cela ne provoque une forte réaction policière. Recours a été introduit contre ce jugement - au risque que l'instance supérieure se révèle plus sévère, mais il en va du droit de manifester !

La "semaine particulière" s'est terminée le 12 novembre par la manifestation aux abords de la centrale de

Gösgen. "Exercice en cas de catastrophe" le matin, destiné à sensibiliser la population, 5 000 personnes l'après-midi. Auteur de l'appel à cette nouvelle mobilisation réussie, la Coordination nationale des mouvements antinucléaires se révèle donc bien comme la partie la plus active des opposants au nucléaire en Suisse. A preuve le fait que le "camp modéré" a dû renoncer à son sommet écologique sur la colline du "Rütli" (!) à la même date, faute de participants. La Coordination devrait être en mesure aujourd'hui, forte de ses succès, d'entraîner une plus large frange d'antinucleaires sur les perspectives qu'elle propose déjà pour l'"après-février". Mais pour l'heure, les campagnes contre la PFS, pour les 50 000 signatures du referendum, pour le oui critique à l'initiative battent leur plein.

13. 11. 1978, A. F.

Interview de Drake Koka (suite) : "800 000 travailleurs noirs syndiqués..."

Suite de la page 6

établir des plans de boycott des marchandises ou de boycott des sociétés qui commercent avec l'Afrique du Sud.

* Revenons à la situation en Afrique du Sud. Tu as déjà mentionné la non-reconnaissance des syndicats noirs. Quels autres obstacles y a-t-il à l'organisation des syndicats noirs ?

Un des grands obstacles est le harcèlement de la police. Les syndicats noirs fondés par des Noirs et dirigés par des Noirs subissent l'oppression du gouvernement. La police fouille leurs bureaux, prend tous leurs fichiers, prend le nom des membres et exerce des pressions sur les syndiqués. Quelquefois même ils arrêtent les responsables, les interrogent ou les détiennent en prison. Voilà quelques-uns de nos pires ennemis.

Nous avons aussi des problèmes financiers. Nos syndicats ont besoin d'être soutenus. Nous devons pouvoir nous financer nous-mêmes. Dans ce secteur nous avons beaucoup de difficultés. La loi en Afrique du Sud dit qu'aucun blanc ou aucun employeur ne peut déduire une somme pour un syndicat noir. C'est difficile pour les travailleurs de payer leurs cotisations syndicales avec leurs salaires. Il n'y a pas de système efficace pour percevoir des cotisations.

* Où en est actuellement le mouvement syndicaliste ? Combien de travailleurs sont organisés, dans quels secteurs ? Quelle est la force du Black Allied Workers Union (Union des travailleurs noirs), des autres syndicats ?

Le nombre global des travailleurs noirs syndiqués en Afrique du Sud est 800 000 environ. C'est encore très peu en comparaison des 7 millions de travailleurs noirs.

* Le chiffre le plus couramment cité dans la presse contrôlée par les blancs est 80 000. C'est donc une sous-estimation ?

C'est une énorme sous-estimation ! Prenez par exemple le Syndicat national des travailleurs du vêtement de Lucy Mvubelo (National Union of Clothing Workers). Il compte à lui seul 25 000 membres. Et le Black Allied Workers Union en a 22 000. Ce sont juste deux syndicats. Il y a aussi le Syndicat des transports, les syndicats de l'industrie mécanique, ceux de l'industrie des métaux, et ainsi de suite. Le Black Allied Workers Union est en réalité un syndicat intersectoriel. La dernière fois que j'ai établi des statistiques, il y avait 46 branches. Mais nous sommes principalement im-

plantés parmi les travailleurs du textile, les travailleurs de l'industrie mécanique et électrique, ceux des blanchisseries, et les dockers de Durban. Nous ne sommes pas encore implantés dans l'industrie automobile.



Manifestation à Pretoria contre l'assassinat en prison de Steve Biko (1977)

Nous avons délibérément choisi de nous implanter dans des villes très peuplées, dans les zones industrielles. Nous pensons que nous devons choisir les secteurs où nous pensons pouvoir nous implanter parce que nous dirigeons un syndicat qui a un projet. Jusqu'ici nous nous sommes implantés dans la région de Johannesburg, à Durban, Pietermaritzburg, Ladysmith, Kingwilliamstown et Port Elizabeth. Autant que possible nous essayons de nous organiser nationalement.

Le travail est l'aspect le plus politique de notre vie. Il y a l'Industrial Conciliating Act, il y a les réserves de travail, le Bantu Settlement of Disputes Act (règlement bantou sur les conflits du travail). Toutes ces lois ont pour but de protéger la domination blanche comme un tout. En conséquence, notre attaque contre elles, même d'un point de vue purement économique, tendra toujours à être politique.

* Ces dernières années, il y a eu des tentatives de former une fédération des syndicats noirs. Où en sont-elles ?

Je suis désolé de dire que le mois dernier (septembre 1978, réd.) il y a eu division entre ceux qui organisaient cette fédération. Les difficultés sont venues des syndicats orientés vers les blancs (white-oriented) 2). Ils ne voulaient pas participer à de telles tentatives. Ils ont refusé. C'est encore une impasse.

* Si une telle fédération était créée actuellement, quel rôle jouerait-elle ?

Ce serait un bloc puissant, représentant les travailleurs. Ils pourraient alors exercer leur pouvoir, peut-être faire tomber le gouvernement. Parce que la classe ouvrière noire en Afrique du Sud représente 80 o/o de la force de travail totale.

* Quel rôle penses-tu que joue la classe ouvrière noire dans la lutte pour la libération finale ? Quel rapport vois-tu entre les luttes des travailleurs noirs et la lutte pour un gouvernement à majorité noire ?

Je dois signaler que, à l'heure actuelle, c'est une erreur de dire qu'il y a une classe ouvrière noire et une sorte de classe noire non-ouvrière. Cela donne l'impression qu'il y a plusieurs classes dans la communauté noire. Vous voyez, le système de l'apartheid réunit tous les Noirs ensemble, peu importe qu'ils soient travailleurs, cols blancs ou même businessmen. Ils nous ont amenés à être dans le même camp, le camp des Noirs. Ainsi, nous ne voyons pas les travailleurs noirs comme une entité séparée du reste de la majorité noire. Dans la lutte de libération, ils ne font qu'un. A l'heure actuelle, je refuse de distinguer une classe ouvrière noire.

Mais les travailleurs restent la force principale sur laquelle nous comptons. C'est pourquoi nous faisons de notre mieux pour organiser les travailleurs.

(traduction e.p.)

1) stay-at-home : en restant à la maison. En Afrique du Sud, étant donné les conditions de répression (obligation d'aller sur le lieu de travail pour les travailleurs noirs), les grévistes ne pouvaient faire autrement ni mieux que de rester chez eux. En outre, comme ils habitent dans des quartiers réservés, ils étaient alors tous en même temps au même endroit. (réd.)

2) syndicats noirs recevant de l'aide ou des instructions des syndicalistes blancs. (IP/1)

Les persécutions d'un opposant soviétique

La vie du mineur Klebanov



Vladimir KLEBANOV est le plus connu de ces travailleurs d'URSS qui, en janvier 1978, ont créé un syndicat indépendant (voir Brèche 195). Il a été arrêté peu après. Le "Bulletin de la Commission de travail pour l'étude de l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques" (animé par A. Podrabinek) a publié, dans son No 10, le récit qu'il fait de sa vie.

Qui peut, après cela, se borner à critiquer les "insuffisances du socialisme" en URSS ? Ce cas, comme tant d'autres, montre l'urgence d'une solidarité concrète, au-delà des déclarations verbales (du PS comme du PST). Et principalement la défense de ces travailleurs par des sections syndicales en Suisse.

"Le 12 septembre 1968, je fus arrêté arbitrairement et inculpé en vertu de l'article 187 du Code criminel d'Ukraine. Les fondements de l'accusation étaient les suivants : 'L'accusé a délibérément et systématiquement diffusé des calomnies contre l'Etat et le système social soviétique, sous forme écrite et orale...'"

En réalité, depuis 1958, je n'ai cessé de dénoncer les violations grossières du Code du travail, notamment du décret de 1956 qui instaure la journée de six heures et la semaine de six jours de travail; j'ai exigé des salaires décents; j'ai exigé tout particulièrement que l'on cesse de dissimuler les accidents du travail dans les rapports officiels; j'ai exigé que soit rectifiée la définition des catégories d'invalides, que l'on attribue des indemnités convenables aux mineurs qui sont victimes d'accidents par la faute de la direction; j'ai exigé la poursuite des criminels qui volent des matériaux de valeur et occupent des positions importantes dans l'industrie et l'appareil soviétique; j'ai exigé que l'on mette fin à la corruption, à l'attribution arbitraire des allocations immobilières, etc.

A partir de 1958, l'administration de la mine Makeyevka et du combinat "Makeyev-charbon" m'ont systématiquement persécuté. Ils ont, à plusieurs reprises, tenté de me licencier sans raison. Ils ont adressé des rapports remplis de calomnies sur mon compte au KGB, et ceci au nom de tous les travailleurs.

En 1959, j'ai été blessé au visage. La direction a prétendu que c'était un "malheureux accident" dont la responsabilité ne lui incombait pas. Six mois plus tard, mon état ne s'était pas amélioré et j'avais dû renoncer à tout espoir de traitement médical. Je décidai donc de m'adresser à la Justice pour obtenir réparation.

COMMENT S'EN DEBARASSER ?

Aussitôt, à la demande de la direction de la mine et sur instructions personnelles du premier secrétaire de l'organisation régionale du Parti dans le Donetsk, B. Degtyanov, la troisième catégorie de mutilés (à laquelle Klebanov appartenait - NDRL) fut exclue de la catégorie des invalides.

En dépit du fait que ma vue avait considérablement baissé, je fus contraint de travailler dans la mine, sous terre, comme contremaître. J'étais à cette époque également étudiant en quatrième année à l'Ecole polytechnique du Donetsk et j'aurais dû, pour cette raison, me voir attribuer un travail hors de la mine. Mais la direction refusa en invoquant mon accident..."

Après d'autres tracasseries, Klebanov obtint enfin, le 23 décembre 1966, une décision favorable du ministère des mines et du procureur d'URSS.

"Blessés dans leur orgueil, Degtyanov et le ministre Khudosovtsev obligèrent le psychiatre Sherbin à établir un diagnostic concernant 'l'histoire de ma folie'. Tout ce qu'il consentit à dire, c'est que Klebanov était un 'esprit chagrin, une personne chicaneuse, un cancanier malveillant'. C'étaient à l'évidence des motifs insuffisants pour me priver de mon travail. Du coup, ils se précipitèrent à Moscou et y trouvèrent un autre psychiatre, un professeur, cette fois, qui diagnostiqua que je souffrais d'un 'développement pathologique de la personnalité' - sans m'avoir jamais vu ! A la suite de quoi, les mineurs parvinrent à empêcher mon internement forcé - en mobilisant un détachement entier de police - dans un hôpital psychiatrique."

Pour en finir, le verdict du président du tribunal de la ville de Makeyevka, B. Sitenko, fut que "Klebanov souffrait d'une maladie mentale qui prend la forme de la paranoïa... C'est la raison pour laquelle Klebanov, travailleur des mines, n'avait cessé de se plaindre depuis 1958, affirmant que la direction de la mine trompait les travailleurs sur leurs salaires..."

APPREHENSE, PUIS ARRETE

Cet arrêt fut rendu en dépit du fait que le Procureur de la région du Donetsk, I. Bashkanov, et le chef adjoint du département de l'industrie lourde d'Ukraine, I. Nikolaiev, aient reconnu le bien-fondé de la plainte déposée par Klebanov contre la direction. Le 1er mars 1965, Nikolaiev écrivait :

"Le camarade Klebanov nous informe qu'il s'est adressé aux organes du Parti et des Soviets il y a de nombreuses années, leur demandant d'enquêter sur les malversations dans les mines - vol de charbon et de bois, dissimulation des accidents du travail dans les rapports officiels, violation du code du travail, détournement de fonds de l'entreprise, leur demandant d'obliger les coupables à rendre des comptes. Les preuves que fournissent les lettres de Klebanov ont été complètement vérifiées... L'ancienne direction de la mine et d'autres ont été amenés à rendre des comptes serrés par le Parti et l'administration, concernant leurs malversations dans le champ de la production".

A force de démarches, Klebanov obtint le 4 mars 1967 du prof. Tatarenko un diagnostic invalidant celui de paranoïa et le rétablissant en 3e catégorie d'invalides. Mais à nouveau les autorités de Makeyevka montèrent une affaire, l'accusant en vertu de l'art. 187 du Code criminel d'Ukraine. Les travailleurs qui l'ont soutenu furent changés de postes à des conditions plus dures. Quant à Klebanov il fut incarcéré à Donetsk puis transféré dans un hôpital spécial du MVD.

"Ma famille se trouvait dans une situation terrible. Cela faisait à peu près trois ans que je me trouvais sans travail. Ma femme, des suites d'un accouchement, était fréquemment malade. Elle ne travaillait pas. Il fallait nourrir et vêtir nos deux enfants. Quand je me suis trouvé sans travail, nous avons vendu littéralement tout. Toutes nos économies s'étaient envolées.

En signe de protestation, je commençai une grève de la faim dès le premier jour de ma détention. Le 27, on me transféra dans une cellule isolée au sous-sol. On enleva ma couverture et l'enveloppe de mon matelas. Il n'y avait pas de vitre à la fenêtre. Il faisait humide. J'étais transi. Le vent froid de fin septembre entraînait dans la cellule.

Le second jour, je fus battu par un lieutenant du MVD qui commença par m'enchaîner les mains et les pieds, me jeta à terre ensuite et commença à me battre.

Le lieutenant colonel Tsvetukh essaya de me persuader de manger en installant dans ma cellule un voleur qui faisait la grève de la faim depuis cinq ans; son aspect était terrifiant. Un squelette. Des hommes comme celui-là, nous n'en voyons que dans les films sur les camps de concentration."

Seul, nourri de force, Klebanov arrêta sa grève de la faim. Comme il refusait toujours d'admettre qu'il était fou, il fut transféré, le 19 février 1969, dans l'hôpital spécial de Dnepropetrovsk, le plus tristement célèbre de tous.

CE QUE "GUERIR" VEUT DIRE

"Le boulot des psychiatres était de me

sortir de la tête ce qui était 'socialement dangereux'; en effet, il y a plusieurs années, et en particulier en 1960, j'avais été l'instigateur d'une plainte collective et avais rassemblé les signatures des travailleurs. J'avais transmis leurs griefs aux organes des soviets et du Parti. En tant que responsable syndical, je me faisais le porteur des critiques à l'égard de la direction. C'est ce qu'ils appelaient 'miner leur autorité'. C'est de cela qu'ils essaient de guérir les gens ici..."

A l'hôpital, Klebanov ne cessa de lutter un instant : "Je commençai à revendiquer que l'on me réintègre dans ma catégorie d'invalides et à exiger que l'on attribue une pension à ma famille. Le Procureur de Makeyevka, I. Gaiko, le président du Tribunal Sitenko et Kobzisky, le chef des mines et du combinat, dirent à mon épouse : 'Nous vous accordons cette pension à une condition : reconnaissez que votre mari est un malade mental... Si vous ne le faites pas, vous serez réduits à la misère, vous creverez de faim!'"

Transféré d'hôpital en prison et de prison en hôpital il finit par obtenir de la Cour suprême d'Ukraine sa libération le 7 juin 1973. Mais le tribunal local le priva de ses droits civiques ! Et la direction de la mine refusa de lui donner du travail.



Léonid Brejnev : d'excellents rapports avec les travailleuses de l'automobile selon Etudes Soviétiques...

"On dressa une discrimination contre moi. Lorsque je demandai du travail à mes soi-disants 'camarades', ils dirent que j'étais fou. Lorsque j'ai demandé que l'on me paie mon salaire, conformément à la décision du Conseil des ministres de la RSS d'Ukraine et du Conseil ukrainien des syndicats du 28 octobre 1966 (no 1203), ils me dirent : 'mais vous êtes en bonne santé!'"

J'essayai de trouver du travail. Le directeur de la mine Khoronzhy me dit, le 6 mai 1974 : 'Il est impossible de vous donner du travail dans cette mine parce qu'il n'y a pas de postes vacants. En outre, nous réduisons le nombre d'ingénieurs et de techniciens dans la mine.' Aucune entreprise ne voulait de moi parce que mon livret de travail parlait de la mention : licencié pour cause d'arrestation. Ce qui constitue une infraction flagrante au code du travail. Il faut la preuve que l'on a été relâché. On ne m'en a pas donné. Ma demande de réhabilitation ou de suppression de cette mention sur mon livret de travail ne reçut pas de réponse."

Ici s'arrête la biographie de Klebanov. Avec une endurance incroyable, celui-ci poursuivait cependant son combat, exigeant réparation à Moscou. Arrêté à nouveau le 19 décembre 1977, interné en hôpital psychiatrique, on lui diagnostiqua un "développement paranoïaque de la personnalité" qui le portait à se faire champion de la "justice" ! Libéré sous la pression de l'Association du Syndicat libre, il a été arrêté aussitôt après, le 7 février 1978 sans mandat. Son transfert en prison indique qu'il aurait pu être inculpé depuis...

Brésil: la base sociale de la dictature se retrécit

170 mil professeurs em greve



Bancários contra a lei rolha



Metalúrgicos a greve chega a Minas



Les résultats des élections au Brésil révèlent que la base sociale de la dictature militaire ne cesse de se retrécir, confirmant un processus en cours depuis le début des années 70.

Avec une majorité de votes, le seul parti d'opposition autorisé (le MDB bourgeois) a infligé une sévère défaite aux militaires. Le parti politique pro-militaire (ARENA) conserve cependant la majorité des sièges au parlement - un parlement d'ailleurs sans pouvoir. Désormais, aujourd'hui encore moins qu'hier, le gouvernement ne peut plus compter que sur la force de l'armée pour éviter la précipitation d'une crise politique qui s'avance à grands pas. Malgré le danger qu'il y a pour elle d'essayer de conserver le régime par des moyens purement répressifs, la bourgeoisie brésilienne liée à l'impérialisme n'a pas le choix.

D'un côté, le mouvement ouvrier connaît un développement continu depuis 1973. Rien qu'en août 1978, les grèves ont pris une ampleur impressionnante. Plus de 170 000 enseignants en grève à Sao Paulo et Parana, 1 million 200 mille signatures contre le renchérissement des produits de base, manifestations gigantesques à Sao Paulo contre la faim et l'exploitation, grèves dans le secteur bancaire, auxquelles il faut ajouter plusieurs grèves englobant des centaines de milliers de travailleurs de la métallurgie, de l'automobile en particulier.

De l'autre côté, des secteurs de plus en plus nombreux de la bourgeoisie du Sud industrialisé voient avec anxiété s'accumuler l'incapacité du gouvernement à répondre aux problèmes sociaux, à contenir le mouvement de masse et la résurgence du mouvement étudiant et révolutionnaire. Les succès électoraux enregistrés dans cette région par le MDB malgré les conditions limitant de manière draconienne ses possibilités d'expression expriment cette tendance. Le MDB a recueilli aussi une grande partie des voix des travailleurs, en l'absence de tout parti politique issu du mouvement syndical naissant.

Une partie de la bourgeoisie réclame aujourd'hui la suspension des nombreux arrêts d'exception, l'amnistie pour les prisonniers politiques et la convocation d'une assemblée constituante. Ces divisions dans la classe dominante protègent relativement l'extension des luttes ouvrières contre la répression. Récemment, le régime n'a pu interdire un congrès international pour l'amnistie au Brésil. Mais ces concessions peuvent être remises en cause à tout moment, tant la situation économique du capitalisme brésilien a vu sa dépendance à l'égard de l'impérialisme s'accroître depuis l'irruption de la récession mondiale.

F. G.

Les travailleurs britanniques rejettent l'austérité

Mal joué Callaghan !

Récemment, lors de la conférence du Parti conservateur, Margaret Thatcher rappelait ironiquement la fameuse promesse des travaillistes à la veille des élections de février 1974 : "Faire pencher de façon fondamentale et irréversible la balance de la richesse et du pouvoir du côté des travailleurs et de leurs familles".

Le programme de 74 fixait dans ce sens des mesures fiscales, des nationalisations et l'extension de la santé publique. Telle était la base du "contrat social", la contre-partie que les syndicats avaient exigée pour la restriction des salaires.

Mais aujourd'hui, même le partisan le plus inconditionnel du gouvernement travailliste n'ose affirmer que cette stratégie "alternative" a été suivie. De ces deux termes, seule la restriction des salaires a été réalisée. Par conséquent, ce ne sont pas les travailleurs en grève de Ford ou de British Oxygen, qui ont tué le "contrat social"; c'est le gouvernement travailliste qui pendant les quatre dernières années a renié ses promesses aussi vite que les prix et le chômage augmentaient. De la non-réalisation de ces promesses, déjà insuffisantes en elles-mêmes, des millions de travailleurs tirent aujourd'hui la seule conclusion possible : assez de la politique d'austérité.

La gauche travailliste, prisonnière de son illusion de pouvoir transformer le parti de l'intérieur, a couru de capitulation en capitulation; elle a dû voter tous les budgets d'austérité; elle est réduite aujourd'hui à ne faire que des propositions de contrôle des prix, qui ne peuvent aboutir qu'à l'échelonnement des augmentations... !

L'austérité ne passe plus

La force organisationnelle de la classe ouvrière anglaise est intacte; malgré une série de luttes perdues ces deux dernières années, dont la plus importante a été la grève des pompiers, et malgré le renforcement de la droite de la bureaucratie dans certains syndicats comme les métallos (AUEW), aucune défaite profonde n'a été subie. Il y a même eu des luttes offensives, comme la grève des électriciens des téléphones pour les 35 heures.

Certainement, toutes ces luttes sont restées sectorielles. Au moindre signe de confrontation ouverte avec le gouvernement, les directions réformistes ont capitulé. C'est l'absence d'une alternative socialiste globale, crédible pour les secteurs avancés de la classe, qui cause l'isolement des luttes et qui constitue la vraie menace pour le mouvement ouvrier.

C'est la seule réponse aux bureaucrates qui s'efforcent de présenter comme une "exception" les revendications de la base, qui font fi de la limite de 5 o/o posée par le gouvernement.



La grève de Ford : 17 o/o d'augmentation de salaire, le gouvernement n'en autorisait que 5 o/o...



Dans le même sens, les ouvriers de Ford auront à se distancer de l'argument selon lequel ils ont droit à une augmentation salariale seulement parce que Ford a fait un profit. Une telle ligne risque en effet de leur coûter l'appui des travailleurs de Leyland et de Chrysler ("déficitaires")—, et celui des employés du secteur public !

La bourgeoisie anglaise est très consciente du danger d'une offensive qui peut s'étendre à par-

tir de la grève de Ford, qui en est maintenant dans sa neuvième semaine. La presse et la TV, qui avaient essayé de mobiliser les femmes des grévistes contre la grève et de montrer que les votations étaient truquées, font maintenant campagne pour que les boulangers en grève retournent au travail; ils ne disent plus un mot sur Ford. Comme les media, les directions syndicales perçoivent bien le "danger" de l'extension de la grève et font tout pour l'empêcher; le PC anglais fait jouer le même rôle à ses membres dans l'usine, malgré un langage plus gauche.



Les révolutionnaires, qui animent le Ford Workers Group, se battent pour l'élection d'un comité de grève démocratique qui puisse développer encore plus la campagne de solidarité nationale et internationale déjà en cours. Comme la seule garantie pour gagner est la solidarité des travailleurs de l'automobile, ils revendiquent la nationalisation de ce secteur sous contrôle ouvrier.

Freda

Congrès contre la répression à Zurich PFS ET INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES

1 500 à 2 000 personnes à Zurich le week-end, des 18/19 novembre, l'escargot d'or attribué au Tribunal fédéral pour le record de lenteur dans l'affaire de la plainte déposée contre Cincera, une volonté affirmée d'engager le mouvement syndical dans une campagne contre les interdictions professionnelles, tels sont les faits marquants du Congrès contre la répression et la PFS, organisé par le Manifeste Démocratique et le Comité contre la PFS.

La répression en Suisse, c'est comme un iceberg : seule la pointe est apparente. La face cachée, les coups que les jeunes, les femmes, les

minorités sexuelles et surtout les travailleurs (ses) encaissent en silence, a fait l'objet de nombreuses communications détaillées. Et chacun de relever : la solidarité fait défaut, mais bien peu indiquant comment. Parmi les interventions, citons celle de P. Vonlanthen, secrétaire central du Syndicat de la chimie (favorable à une prise en charge par les syndicats d'une campagne contre la répression au sujet de la profession), F. Masnata (montrant les nombreux obstacles à surmonter) et, notamment, Fr. Graf (les moyens de contrôle électronique de l'Etat sur les individus).

Une rencontre nationale aura lieu au printemps 79 sur la lutte contre les interdictions professionnelles. Trois thèmes seront abordés au cours de la préparation :

- * comment s'opposer aux cas individuels d'interdictions professionnelles ?
 - * comment organiser une campagne nationale contre les interdictions professionnelles (par exemple une semaine nationale d'action) ?
 - * comment faire en sorte que les syndicats se saisissent de ce thème (pour l'heure, seule VPOD y a consacré une résolution de congrès) ?
- correspondant

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES !

MEETING UNITAIRE
POUR LA PROTECTION
DE LA MATERNITE

LAUSANNE
salle des XXII Cantons (Gare CFF)
jeudi 30 novembre, 20 h/30
organisé par le Comité unitaire
pour une protection efficace
de la maternité
oratrices : Geneviève de Rham
Anne-Catherine Menétray
Gabrielle Nanchen

LAUSANNE

Aula de l'EPFL, 33 avenue de Cour
sa 25 nov., dès 20h.15 : Soirée de solidarité
avec les prisonniers en Argentine. Court mé-
trage sur la situation en Argentine, appel du
Comité argentin d'information, et Michel
Buhler, Dominique Scheder. Spécialités ar-
gentines, 10.-fr., bénéfice versé au fonds
d'aide aux prisonniers.

Centre de Loisirs des Bergières 44

sa 2 déc. dès 19h. : "Pena", soirée folklori-
que chilienne, avec : Nicolas Moran, Bernar-
do Zolehtopa, Alberto Perez et le Grupo
Lonqui. Exposition-vente d'objets artisanaux.
cinémathèque, aula du collège de Béthusy
ve 1er déc., 19h. : Cinéma suisse d'ani-
mation I (22 films); 21h. : Cinéma suisse d'ani-
mation II (16 films).
ve 8 déc., 19h. : Le Gaucho de Dino Risi
(1964); 21h. : Ciboulette de Claude Autant-
Lara (1933, dialogues : Jacques Prévert).
trois soirées (8 séances) de CINEMA en
MARGE : ma 12 déc., me 13 déc., 18h.,
20h., 22h., ve 15 déc., 19h., 21h.

Lutry, caveau de la Grand rue

ve 1er déc., 21h. : Notamment, 3 musiciens
lausannois dont François Nicod et Annick
Mahim.
ve 8 déc., 21h. : Roger Cunéo.
Renens, CRA
(Centre de Rencontres et d'animation)
ve 8 déc., 21h. : Notamment (cf Lutry).
Théâtre municipal
me 29, je 30 nov., ve 1er, sa 2 déc., 20h. :
Maître Puntilla et son valet Matti, de Brecht.

Théâtre de Vidy

du ma 5 au sa 9 déc., 20h.30 (je 19h.) :
Paysages de l'exil, d'Eisler et Brecht.

GENEVE

Salle communale de Plainpalais
di 10 déc., dès 18h. : Bal masqué de l'AMR.
Pic plouc, impasse rue du Lac (Eaux-Vives)
sa 25 nov., 21h. : Alexandre Castel (folk).
sa 9 déc., 21h. : Graciela Sawicki, spectacle
"mœurs" (scènes de la vie quotidienne).
sa 16 déc., 21h. : Michel Gentils.
Grand Café du Grütli
du ma 28 nov. au sa 2 déc., 21h. : Marianne
Sergent.

Centre Marniac, Grand Lancy

ve 15, sa 16 déc., 21h. : Djamel Allam (chan-
sons berbères actuelles), avec 4 musiciens.

TOURNEE du TPR (Théâtre Populaire Ro- mand) :

Ruzzante, Histoires à Venise, 20h.30 :
Tavannes, ve 1er déc. — Peseux, sa 2 déc. —
La Neuveville, 8, 16 déc. — Fontenais, 23 déc.

Carla Viédure

L'ATS, peu suspecte de sympathies ouvrières, a fait paraître un article commémoratif (24 Heures, 2. 11. 78), dont le ton modéré et la relative objectivité surprendront ceux qui connaissent la grande trouille qui avait durablement saisi la bourgeoisie après ce qu'elle appelait pudiquement "les événements de 1918". La Gazette de Lausanne, qui n'a pas complètement perdu tout sens de classe, nous donne les raisons de cette modération pateline en titrant le même article "Un événement resté unique dans l'histoire suisse" (2. 11. 78). A sa manière donc, la presse bourgeoise fait le point... et respire. Le bilan que nous tirons de cet épisode de la lutte des classes est, on s'en doute, bien différent.

1. Une révolution trahie ?

On connaît la définition que donnait Lénine de la crise révolutionnaire : "Lorsque ceux d'en bas ne veulent plus être gouvernés et lorsque ceux d'en haut ne peuvent plus gouverner". A l'évidence, une telle situation ne s'est pas présentée en novembre 1918 :

— Si par "ceux d'en bas", il faut comprendre la majorité des masses ouvrières et paysannes, le déroulement de la grève générale montre bien que non seulement la paysannerie s'est retrouvée, de manière écrasante, du côté de la bourgeoisie¹⁾, mais que le prolétariat lui-même ne s'est pas engagé uniformément. La grève a essentiellement été le fait de certaines grandes villes (Bâle, Berne, Zurich) et de certaines couches ouvrières (métallurgie, bois et bâtiment, cheminots); la participation de la Suisse romande est faible, celle des travailleurs du textile de la Suisse de l'Est, quasi nulle²⁾. — Pour que "ceux d'en haut" ne puissent plus gouverner, deux conditions doivent être réunies : une crise de direction politique de la bourgeoisie et une paralysie de son instrument, l'appareil d'Etat. Or si des divergences existaient dans le camp bourgeois entre, par exemple, le commandement de l'armée (partisan d'une attaque frontale contre la classe ouvrière) et le Conseil fédéral (plus confiant dans les mécanismes d'intégration), assimiler ces divergences, somme toute tactiques, à une crise de direction serait tout-à-fait erroné. D'autre part, l'utilisation de l'armée (troupes d'origine paysanne) n'a posé aucun problème particulier³⁾. De telle manière que le mouvement ouvrier restera isolé, la bourgeoisie réussissant à conserver sous son hégémonie la paysannerie, les classes moyennes, voire une partie des salariés.

2. Une simple crise politique ?

Ne s'agit-il alors de d'une simple crise politique provoquée par l'aggravation des conditions de vie des masses d'une part⁴⁾, et par les blocages du système politique d'autre part⁵⁾ ? Bien qu'il soit incontestable que la dégradation de la situation matérielle des travailleurs ait été la cause immédiate de la grève générale et que la représentation majoritaire n'aidait en rien à légitimer un gouvernement de plus en plus perçu comme celui de la bourgeoisie, des forces beaucoup plus profondes ont fondamentalement contribué à l'événement.

Le mouvement ouvrier suisse présente la particularité de connaître, à partir du début du 20ème siècle, une croissance organisationnelle et une radicalisation simultanées, bien sûr hétérogènes dans le temps et dans l'espace. Néanmoins,

FORCE ET FAIBLESSE DE LA GREVE GENERALE DE 1918

ce qui apparaît clairement à travers les relevés statistiques⁶⁾, le déroulement des congrès⁷⁾ et les formes de lutte⁸⁾, c'est la lente émergence de la classe ouvrière suisse, d'une part comme classe nationale (au sens où Marx parlait de la bourgeoisie française) et d'autre part comme classe s'opposant fondamentalement à la bourgeoisie. Ce que celle-ci découvre, en partie avec horreur, en novembre 1918, c'est qu'il n'y a pas simplement une "question sociale", mais un prolétariat, qui pour la première fois est capable, inégalement on l'a vu, de

ouvrière, n'en porte pas moins une lourde responsabilité.

3. Les responsabilités de la gauche

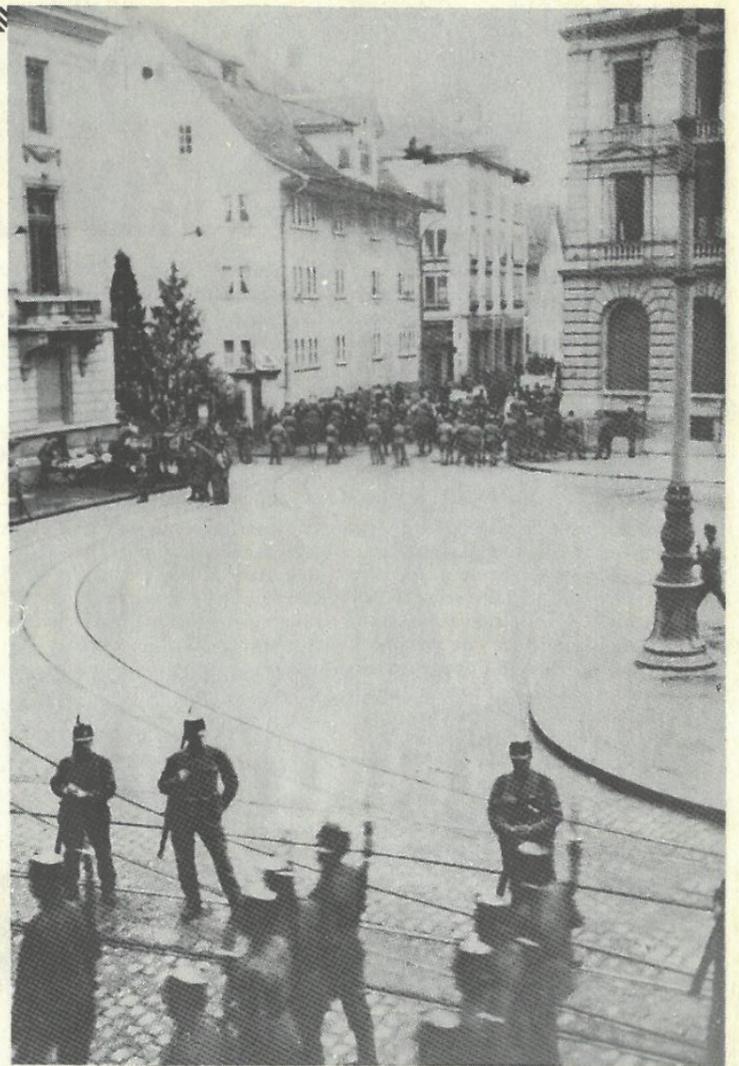
Pour qui est habitué à la pugnacité avec laquelle Lénine et les bolchéviks firent apparaître peu à peu leur fraction, puis leur parti, comme une direction politique de rechange face aux menchéviks et aux socialistes-révolutionnaires, l'inefficacité de la gauche du PSS est frappante. Non que sa contribution à l'évolution idéologique du parti ait été négligeable; mais qu'elle s'y soit limi-

la démission. L'incapacité de cette tendance à tirer toutes les conséquences de son opposition aux autres courants du PSS subsistera après la grève générale¹⁶⁾; l'un de ses effets sera d'accroître l'isolement et la démoralisation de l'avant-garde ouvrière, qui avait pourtant manifesté sa combativité en novembre 1918. En ce sens, la réaction d'Ernst Nobs, rédacteur du "Volksrecht" zurichois, alors à l'aile gauche¹⁷⁾, commentant l'ordre de fin de grève du Comité d'Olten par un "c'est à pleurer!" resté célèbre, est tout autant un constat d'impuissance qu'une critique rageuse de la direction centriste. Faut-il alors en conclure qu'objectivement ni le centre ni la gauche ne pouvaient aller au-delà de leurs propres limites, et qu'en conséquence l'on ne saurait parler de trahison ou de capitulation honteuse? Nous ne le pensons pas; cependant la recherche de l'actualité des leçons de 1918 nous paraît pour l'heure plus enrichissante que celle de la paternité des erreurs.

4. Des leçons encore d'actualité

Quatre leçons principales peuvent être tirées de l'expérience de la grève générale de 1918:

— Bien que le problème des alliances de classes ne se pose plus dans les mêmes termes qu'à l'époque, il faut souligner que toute stratégie



La grève du 9 novembre 1918 à Zurich : le quartier des banques est quadrillé par l'armée. La solidarité ouvriers-soldats est restée un vœu pie.

cidée dans l'action. Cette unité ne peut être obtenue que par un degré élevé d'auto-organisation et de démocratie ouvrière, combinées avec un programme revendicatif unificateur.

— La croyance selon laquelle toute crise politique entraîne nécessairement une paralysie de l'Etat bourgeois est néfaste. C'est de manière assidue et cohérente que la mise hors-circuit de cet appareil doit être préparée, en particulier en ce qui concerne l'armée. La limitation de l'anti-militarisme aux proclamations de congrès porte en soi son abandon pratique.

— En aucun cas la nécessité d'unifier le prolétariat dans et pour la

estime à 220-250 000 le nombre des participants à la grève générale.

3) Les faiblesses, politique, de l'association de soldats impulsée par le socialiste W. Bringolf et numérique de celle des Altkommunisten de J. Herzog, les empêcheront d'avoir un rôle notable lors de la grève générale.

4) Durant la guerre, les salaires nominaux augmentent de 70 points (base 100 : 1914), alors que l'index des prix progresse de 231 points. En juin 1918, la Suisse comptait officiellement 692 000 indigents déclarés.

5) En 1917, le PSS recueille 30,8 o/o des voix, mais sa fraction parlementaire ne regroupe que 10,6 o/o des conseiller nationaux.

6) Effectifs de l'USS du PSS

1890 :	3 460	1904 :	11 605
1905 :	50 257	1910 :	24 987
1910 :	75 344	1918 :	39 765

7) Voir par exemple l'adoption en 1904 par le PSS d'un programme "marxiste", proche de celui d'Erfurt.

8) Grève générale à Genève en 1902, dans le canton de Vaud en 1907, à Zurich en 1912.

9) L'USS compte 223 588 membres en 1919, 223 572 en 1920; le PSS, 52 163 en 1919, 53 910 en 1920.

10) Cf. les deux grèves générales de Bâle et Zurich en 1919.

11) C'est après la grève générale que nombre de sociétés ouvrières de chant, de musique, de gymnastique, de tir, etc., vont se créer et se développer.

12) Les socialistes participaient à plusieurs exécutifs municipaux. C'est ainsi que celui de la ville de Berne, à majorité socialiste, où siégeait R. Grimm, demanda à ses ouvriers et employés de ne pas participer à la grève générale! L'appel était signé par le président de la Ville et futur président en 1919 du PSS, G. Müller. Le directeur de la police municipale, O. Schneeberger, était président de l'USS. Par ailleurs, on sait que le Conseil fédéral envisageait, avant la grève, de passer de 7 à 9 membres, afin d'intégrer 2 socialistes.

13) Décidée en 1916, l'expulsion du Grütli ne sera effective qu'en 1918.

14) Le Comité d'action d'Olten se composait de la direction du PSS, de celle de l'USS, de la fraction socialiste aux Chambres et de représentants de la presse, et ensuite de 3 représentants des cheminots. Les comités de grève locaux regroupaient les dirigeants syndicaux et socialistes de la place. Le questionnaire de l'USS à ses fédérations révèle bien sa conception de la grève : le Comité d'action établit un plan, choisit le moment propice, donne ses ordres et... les masses exécutent!

15) Lénine, lettre à Inessa Armand du 17. 12. 1916, tome 43, p. 603.

16) Cf. l'intervention de F. Platten au 1er Congrès de l'Internationale Communiste en 1919.

17) Futur premier conseiller fédéral socialiste.



Durant la guerre, le renchérissement et l'absence de soutien financier aux soldats mobilisés provoquent un état de misère indescriptible (soupe populaire à Bâle).

dépasser les conditions régionales de lutte pour poser au plus haut niveau sa candidature à la succession de la bourgeoisie. La force et la profondeur du mouvement qui porte ainsi la classe ouvrière au premier rang de la scène politique transparaissent clairement dans le fait que, même après le semi-échec de novembre 1918, les organisations ouvrières continuent de se développer⁹⁾; les formes de lutte restent radicales¹⁰⁾; le prolétariat étend même son influence sociale¹¹⁾. C'est dans ce cadre qu'il faut juger de l'activité de la direction socialiste et du Comité d'action d'Olten. Si la révolution n'était pas à l'ordre du jour en novembre 1918, il s'agissait cependant de faire que la marche au pouvoir se déroule dans les meilleures conditions possibles et que la grève générale en soit le tremplin. La faillite de la direction dite "centriste", regroupée autour du président du Comité d'action d'Olten, R. Grimm, est dès lors patente : après une brève interruption, le processus d'intégration du mouvement ouvrier, déjà avancé avant 1918, reprendra le dessus, aidé en cela par la crise économique mondiale des années 20¹²⁾. L'aile gauche du PSS porteuse, avec les jeunes socialistes et le groupe "Forderung" de J. Herzog, des espoirs des éléments les plus radicalisés et les plus combatifs de la classe

tée. Ainsi, alors que la droite du PSS, regroupée dans le Grütli, possède à travers lui et dès le départ, ses propres sections, sa propre presse, son propre congrès et désigne de droit une importante partie du comité directeur du parti¹³⁾, il faudra attendre décembre 1916 pour que la gauche commence timidement à s'organiser. Bien entendu, il n'est pas encore question d'avoir un programme distinct, ni une presse autonome, encore moins une fraction syndicale. Autrement dit, les options théoriques et idéologiques de la gauche ne se traduisent pas au niveau organisationnel, ni au niveau d'un programme d'action. Qu'elle le veuille ou non, c'est laisser toute latitude au centre et à la droite pour organiser, de manière hyper-bureaucratique du reste¹⁴⁾, la grève générale et s'interdire alors de pouvoir en prendre la tête. On mesurera mieux ce que Lénine appelait "l'épouvantable faiblesse de la gauche suisse (sous tous les rapports)"¹⁵⁾ en sachant que seuls quelques membres du groupe gauchiste "Forderung" évoquaient la nécessité de l'auto-organisation, des conseils ouvriers. Autre exemple : lorsque F. Platten, l'un des leaders de la gauche, sera convaincu de l'impuissance du Comité d'action d'Olten à préparer une mobilisation effective, il ne lui restera comme seule solution, en signe de protestation, que



Durant la grève générale, le quotidien de la bourgeoisie zurichoise est expédié sous la protection de l'armée.

de prise du pouvoir qui ne s'appuierait que sur les ouvriers d'industrie et non sur l'ensemble des travailleurs et sur certains secteurs de la petite-bourgeoisie, est, à terme, vouée à l'échec.

— La mise en branle des masses périphériques à la classe ouvrière ne peut se faire que pour autant que celle-ci apparaisse unie et dé-

lutte ne doit déboucher sur la disparition de l'organisation révolutionnaire et de sa volonté de se porter à la tête du combat.

Ptr, 20. 11. 78

1) Elle sera également partie prenante de la création de milices bourgeoises désireuses de nettoyer le pays de la peste rouge.

2) En 1910, la Suisse comptait environ 811 000 travailleurs dans l'industrie; l'USS en organisait 177 143 en 1918; on

Entretien avec un trotskyste iranien

ENTRE LA REVOLTE ET LA REVOLUTION

Question : La situation en Iran reste assez paradoxale : le shah a fait appel à un cabinet de militaires pour casser la vague de mobilisation et de grèves tout en continuant d'agiter la perspective d'une libéralisation et en laissant entendre qu'un cabinet d'union nationale ne pourrait être formé qu'à la mi-décembre ?

Réponse : Depuis le mois d'avril dernier, la classe dirigeante s'est divisée sur l'attitude à adopter envers le mouvement de masse. Dès cette époque, certains secteurs ont envisagé une solution passant par un gouvernement de coalition avec les forces de l'opposition libérale comme le Front national. Au contraire, d'autres secteurs, emmenés par le shah et la cour impériale penchaient pour la répression systématique et brutale du mouvement de masse. Cette crise au sein de la classe dominante s'est répercutée sur la tactique adoptée par l'Etat à l'égard du mouvement de masse. L'Etat, tout en réprimant durement les manifestations, a permis aux forces libérales comme le Front national de s'organiser et de faire publiquement leurs propositions politiques. C'était un phénomène tout à fait nouveau en Iran, depuis le coup d'Etat contre Mossadegh de 1953. Cette oscillation entre la répression et la "libéralisation" a finalement favorisé le développement et la radicalisation du mouvement de masse. Après l'incendie du cinéma d'Abadan en août, qui a constitué un des sommets de la tactique répressive, les manifestations de masse ont connu un nouvel essor, jusqu'à la manifestation du million de personnes, le jeudi 7 septembre, à Téhéran.

*** Il y a donc eu une extension très rapide ?**

Oui, non seulement au niveau géographique et sectoriel, mais aussi au niveau des revendications elles-mêmes. Au début, les grévistes se sont battus pour des augmentations de salaires ou pour l'application réelle des dispositions du code du travail sur les assurances, la sécurité sociale, les primes de transports, les congés et les jours chômés, la durée des vacances.

L'ampleur de ces mobilisations a amené le secteur le plus "dur", dirigé par le shah, à tenter l'épreuve de force : l'instauration de la loi martiale et le massacre de la place Jaleh le 8 septembre. Mais ce massacre n'a pas été suffisant pour casser la dynamique du mouvement. Il n'a pas non plus ressoudé les différents secteurs bourgeois autour du trône. C'est pour cela qu'après le 8 septembre, le régime a été contraint de céder à certaines exigences des secteurs enclins au compromis, qu'on pourrait qualifier d'"aministes" ¹⁾, en libérant les dirigeants arrêtés le 8 septembre, en reculant devant la grève des journalistes et en garantissant la liberté de la presse, en cédant devant les grèves économiques qui se sont développées entre la fin septembre et la fin octobre.

Le réveil de la classe ouvrière

*** On assiste en effet, entre la mi-septembre et la fin octobre, à une vague de luttes sans précédent.**

Oui. D'avril à septembre, on peut dire qu'à l'exception de quelques grèves très localisées et essentiellement économiques, la classe ouvrière en tant que classe a été absente des mobilisations, n'y a joué aucun rôle autonome. Après

le vendredi noir, la situation a changé du tout au tout. Dès que le régime a été contraint aux premiers reculs après l'instauration de la loi martiale et les massacres de la place Jaleh, le signal était donné pour une vague de grèves sans précédent dans toute l'histoire de l'Iran. Les grèves ont débuté le 25 septembre dans le secteur public, les ministères, les banques, les administrations puis ont fait tâche d'huile, début octobre, vers le secteur nationalisé, c'est-à-dire la sidérurgie et l'industrie pétrolière avant de toucher finalement le secteur privé à mi-octobre.



Le 28 octobre à Téhéran : rues bloquées.

Ensuite, sont venues d'autres revendications déjà plus politiques, surtout la liberté de créer des syndicats indépendants et de dissoudre les syndicats jaunes créés de toutes pièces par le régime. Face à la répression qui continuait, le mouvement s'est finalement radicalisé et certaines grèves ont éclaté fin octobre, pour exiger la libération des prisonniers politiques, l'abrogation de la loi martiale, le retour des exilés, la liberté d'expression et d'organisation.

*** Quelle a été l'attitude de l'Etat face à ces grèves ?**

A cause de la division de la classe dirigeante, le régime a tenté tout d'abord de désamorcer le mouvement de grèves en accordant des concessions salariales. Il a accordé des augmentations de salaires de 20 à 50 o/o selon les secteurs de la fonction publique ou des entreprises nationalisées. Mais ce recul devant le mouvement gréviste, loin de le désamorcer, l'a encouragé. C'était la première fois depuis 25 ans que des

grèves n'étaient pas noyées dans le sang, mais victorieuses. Ces victoires ont, bien sûr, contribué à la radicalisation politique des luttes ouvrières d'autant qu'elles coïncidaient avec la reprise, courant octobre, des mobilisations de rue, surtout en province.

*** Comment le régime a-t-il alors réagi ?**

On a vu s'accroître la division que j'expliquais entre deux tactiques, celle du compromis politique, incarnée par Amini, et celle de la solution de force incarnée par le shah. La tactique terroriste a consisté en l'utilisation de cer-



Zanjan, le 21 octobre (Nord de l'Iran) : la moitié de la population manifeste !

tains secteurs de "lumpen" pour organiser des contre-manifestations dans les villes de province. Des groupes de Tziganes sont envoyés attaquer la mosquée de Kerman. A Pavé, au Kurdistan, ce sont des tribus montagnardes fidèles à la couronne qui ravagent la ville. De l'autre côté, pour ménager la bourgeoisie libérale, on laisse la presse donner toutes les informations possibles sur les grèves, reproduire tous les manifestes politiques ou les discussions au sein du Madjliss, le Parlement iranien.

L'auto-organisation à la raffinerie d'Abadan

*** Quel est le degré d'organisation des grèves ?**

Le mouvement de grève a eu un caractère très largement spontané et le degré d'organisation qu'il a atteint tient largement à cette caractéristique. Le point le plus avancé de l'auto-organisation a été la grève des ouvriers du pétrole à Abadan : les grévistes fonctionnaient en assemblée générale.

Ils ont élu un comité de grève, organisé un fonds de grève. Les représentants élus des grévistes ont tenté de constituer un embryon de syndicat indépendant. Ils ont fait tout un travail de popularisation de leur lutte auprès de la population. Au niveau des mots d'ordre, la grève du pétrole d'Abadan a été la plus politique; lorsque la grève a repris, une semaine avant la chute du cabinet Cherif Emani et son remplacement par les militaires, les mots d'ordre étaient la libération de tous les prisonniers politiques, l'abolition de la loi martiale, l'exigence de la formation d'un gouvernement d'union nationale et d'une politique pétrolière indépendante. L'exemple d'Abadan a eu une influence sur l'organisation de la lutte dans d'autres secteurs nationalisés, comme la sidérurgie d'Ispahan.

Dans les grèves du secteur privé, il y a eu aussi des formes embryonnaires de comités de grève. Mais la politisation y a été beaucoup moins poussée que dans la fonction publique ou le secteur nationalisé. Dans le privé, les revendications ont surtout porté sur les augmentations de salaires. Quelquefois, les revendications de syndicats indépendants ont été faites, mais c'est tout. Pour montrer la différence entre les deux secteurs, je vais citer l'exemple du centre industriel Alborz : c'est un complexe industriel d'usines privées qui produisent du matériel de bureau, des appareils à air conditionné, des frigidaire, des télévisions ou des appareils de chauffage.

Toutes les usines de ce complexe se sont battues sur un cahier de revendications économiques communes, essentiellement économiques et sociales, en 68 points. Dans chaque usine, les ouvriers avaient élu directement leurs représentants pour discuter avec le gouvernement et le patron. Mais il n'y a eu, malgré cette base commune, aucune coordination entre les différentes boîtes, qui ont négocié chacune de façon isolée.

*** La presse a rapporté que dans certains conflits, des mots d'ordre anti-impérialistes ont été avancés.**

Cela n'a été le cas que dans la fonction publique. Les employés de certaines administrations ont exigé que le rial, la monnaie iranienne, ne soit plus aligné sur le dollar, ou le départ des conseillers américains. La seule exception au

niveau industriel a été la grève de la raffinerie d'Abadan où les ouvriers ont exigé le départ des employés et des experts étrangers et ont avancé le mot d'ordre d'une "véritable nationalisation" pour que l'industrie pétrolière soit réellement sous le contrôle de la société iranienne toute entière. Mais cela reste des cas exceptionnels.

L'anticommunisme de Khomeiny

*** La nouvelle vague de mobilisations entre le vendredi noir et l'installation du cabinet militaire a également été marquée par la différenciation de plus en plus nette entre "marxistes" et "islamiques".**

Au cours des neuf derniers mois, la hiérarchie religieuse a pris des positions de plus en plus anticommunistes. Au moment de la rentrée scolaire, Khomeiny a publié une déclaration où il expliquait que tous les mots d'ordre communistes étaient orchestrés par la Savak.

L'anticommunisme de la hiérarchie religieuse est devenu de plus en plus évident au fur et à mesure que s'est développé le mouvement de grève. Toutes les déclarations publiées depuis Paris par Khomeiny insistaient à la fois sur la nécessité de renverser le shah, mais aussi sur le danger des mots d'ordre "communistes".

Il est certain que la grève du pétrole a beaucoup contribué indirectement à cette radicalisation anticommuniste. Au niveau des universités, les deux tendances, l'une islamique, l'autre de la gauche non religieuse pour simplifier, existaient depuis longtemps. Les divergences se sont aggravées immédiatement après la rentrée scolaire, début octobre. Cette divergence n'a été dépassée que lorsqu'il s'est agi d'organiser la semaine de solidarité avec les prisonniers politiques, qui s'est achevée par les émeutes de Téhéran et l'arrivée au pouvoir des militaires.

*** Quelles sont les perspectives de développement du mouvement trotskyste en Iran ?**

La situation iranienne reste encore très marquée par ce que furent les trahisons du stalinisme dans ce pays, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale ou en 1953 au moment du coup d'Etat contre Mossadegh. A la différence de l'Espagne, par exemple, aujourd'hui, les couches d'avant-garde de la classe ouvrière ou de l'intelligentsia qui, avant 1953, étaient organisées par le Tudeh, sont aujourd'hui tout à fait réticentes à son égard. Ceci explique que le parti Tudeh se soit très peu développé au cours des dernières mobilisations. Il existe d'énormes potentialités. Le trotskysme iranien qui, pour des raisons évidentes ne s'est longtemps développé que dans l'émigration, commence à mordre sur le terrain et à attirer vers lui les militants les plus conscients. Mais il faut cependant se garder de tout triomphalisme. On voit comment le soutien qu'apportent au shah les bureaucrates du Kremlin et de Pékin et l'attitude suiviste sur le terrain des groupes maoïstes ou du Tudeh à l'égard de la hiérarchie religieuse, contribuent profondément à renforcer l'idéologie islamique.

¹⁾ Du nom de l'ancien Premier ministre du shah, Ali Amini, favorable à la constitution d'un cabinet d'union nationale et à l'évolution du régime vers une monarchie constitutionnelle "musclée".